



## SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND LYON 3 JUILLET 2006

### ***Corinne Tourasse, Directrice de la prospective et de la Stratégie du Grand Lyon***

Bienvenus au Grand Lyon. C'est une séance qui va se dérouler en deux temps, un premier temps sur les attentes des uns et des autres vis-à-vis de ce conseil de développement et un deuxième temps qui sera plus centré sur les travaux du Conseil de développement pour les années 2006 et 2007. Je passe la parole à Gérard Collomb, Président du Grand Lyon.

### ***Gérard Collomb, Président du Grand Lyon***

Mesdames et Messieurs, chers amis, je suis évidemment heureux de vous accueillir dans l'enceinte de La Communauté urbaine pour la séance d'installation du Conseil de développement refondé.

Évidemment, la refondation est toujours quelque chose d'important et ce n'est pas Gérard Claisse qui me démentira. Cette refondation est placée sous les meilleurs hospices puisque deux des plus importants des vice-présidents de la Communauté Urbaine nous ont rejoints : Jacky Darne et notre ami Claude Pillonel, chargés respectivement des Finances, ce qui pour vous est important, et de la Voirie, ce qui pour chacun de nous est toujours une priorité surtout au coin de sa rue. Sont à côté de nous, Jacques Moulinier qui fut le premier président du Conseil de développement, Gérard Claisse, qui est celui qui a organisé cette refondation, le Directeur général des services, qui fait marcher cette maison et avec qui vous aurez l'occasion de travailler, et bien évidemment Jean Frébault dont je parlerai tout à l'heure et qui va avoir la tâche de présider désormais votre assemblée.

Je voudrais vous dire que ce Conseil de développement n'est pas pour nous une formalité et que si nous avons décidé cette refondation, c'est parce que nous croyons effectivement que pour construire une agglomération, puisqu'il ne s'agit pas du Conseil de développement de Lyon mais de l'agglomération et peut-être même dans quelques temps nous faudra-t-il déborder sur des territoires partenaires de la métropole car c'est à cette échelle là que se construit la ville, donc nous ne croyons pas qu'une agglomération se construit avec quelques personnes, avec les membres d'une assemblée mais qu'elle se construit parce qu'une multitude d'acteurs se mettent en réseau et décident de travailler chacun dans leur coin, participent à la construction de cette ville. Vous êtes, je crois, très représentatifs de tous ceux et toutes celles qui aujourd'hui font bouger la ville.

Le précédent Conseil avait été installé par mon prédécesseur Raymond Barre en 2001 et j'avais été de ceux qui pensaient qu'il avait doté l'agglomération d'un formidable outil. Aussi lorsque je suis devenu président du Grand Lyon, j'ai souhaité pouvoir continuer à travailler avec le Conseil de développement et nous lui avons soumis ce qui constituait l'acte fondateur de notre mandat à savoir notre plan de mandat sur lequel il avait été consulté avant qu'il ne soit soumis au Conseil de Communauté Urbaine. Par la suite, nous avons souhaité que sur l'ensemble des grands chantiers de la ville, nous puissions entretenir avec nos concitoyens une participation active. C'est pour cela que Gérard Claisse a été nommé Vice-président chargé de la participation et que sur tous les grands dossiers qu'aujourd'hui on voit surgir, qu'il s'agisse du Confluent, qu'il s'agisse des berges, qu'il s'agisse du Carré de soie, il y a une participation des citoyens qui est particulièrement vivace et qui d'ailleurs transforme largement la vision primitive que nous pouvons avoir de nos projets. Je crois que l'interactivité est de ce point de vue quelque chose de fondamental.

Le précédent Conseil de développement a eu à son actif un certain nombre de réussites. D'abord, une mobilisation d'un nombre d'acteurs important de l'agglomération, ensuite la naissance d'une véritable culture d'agglomération. Si effectivement les élus de la Communauté urbaine de Lyon avait cette culture d'agglomération, je crois que nous avons l'habitude de travailler chacun dans nos communes et le fait que le Conseil de développement puisse travailler, non pas au niveau de la commune mais au niveau de l'agglomération était particulièrement important pour croiser les expériences et les sensibilités. Ensuite, je dirais que ce Conseil de développement a fait naître ce que j'appelle la veille sociétale parce que la multiplicité des appartenances faisait que chacun était sensible à tel ou tel aspect des mutations de notre société, et c'était pour nous quelque chose de particulièrement important. Enfin, il a fait naître une véritable éthique de la discussion, qui a permis à chacun de défendre dans les meilleures conditions possibles ses positions et points de vue. Je crois qu'aux cotés de Lille, de Nantes, ou de Grenoble, le Conseil de développement de l'agglomération lyonnaise est devenu un des plus visibles.

Évidemment, comme toute institution, il avait besoin de retrouver un nouveau souffle. Et Gérard Claisse nous a proposé de faire en sorte qu'il soit recomposé, reconstitué avec des forces nouvelles et en essayant d'assurer la diversité des représentations de notre agglomération. C'est pour cela que nous avons un nombre relativement large, 270 membres, de ce Conseil de développement et que nous avons choisi à la fois de simples citoyens qui ont été tirés au sort mais aussi un certain nombre de personnalités capables de représenter les horizons divers, ceux de l'économie, de la culture, de la santé, du monde syndical, du monde associatif, de la sphère universitaire, bref, de l'ensemble des horizons, de manière à pouvoir croiser les témoignages, croiser les expériences, croiser les apports et donc contribuer à faire que nous puissions ensemble construire notre ville. Voilà la philosophie qui a procédé à la refondation de ce Conseil de développement.

Après, pour que la fondation soit tout à fait assurée, il nous fallait choisir un nouveau président. Nous avons pensé que Jean Frébault, qui est à mes côtés, n'était peut-être pas le plus mal placé pour pouvoir présider cette instance. Jean Frébault, un certain nombre de vous le connaît. Il a été pendant 10 ans, de 1978 à 1988, le directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, où il s'est notamment investi dans tous les problèmes de planification urbaine, les différents projets urbains, la politique de la ville, le début de la requalification des banlieues, les relations entre le monde professionnel et la société civile. Il a été notamment un des artisans, avec Jacques Moulinier à l'époque, du projet Lyon 2010. Et donc son expérience lyonnaise nous semblait particulièrement intéressante. Ensuite, son parcours professionnel l'a amené à être, de 89 à 94, directeur de l'architecture et de l'urbanisme au Ministère de l'équipement, puis directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. Ces différentes expériences croisées nous disaient que c'était un homme qui pouvait avoir à la fois une vision large, une vision théorique de la société, conceptualisant un certain nombre de choses mais à partir d'une expérience concrète sur le terrain, et donc capable de faire le lien qui évidemment est toujours fondamental entre l'action pratique et puis les idées qui doivent inspirer le développement d'une ville. C'est un homme ouvert, libre, qui saura garantir le pluralisme et la diversité du Conseil de développement. Et je crois que c'est une des conditions, évidemment, du bon fonctionnement de ce conseil.

Ce conseil n'est pas l'appendice du Conseil de communauté urbaine, il n'est pas non plus le contre pouvoir du Conseil de communauté urbaine. Il est un lieu d'ouverture, de discussion, de dialogue et à la fois d'appréciation du quotidien, à la fois au travers des saisines que pourra faire le Conseil de communauté urbaine, le Conseil du Grand Lyon et à la fois par les auto-saisines que vous pourrez vous-même être amenés à faire. Je souhaite qu'il puisse être aussi un lieu d'échange entre vous-même et le reste de la société civile, c'est-à-dire au travers de ce que vous pouvez représenter, qu'il y ait un prolongement qui se fasse au-delà des membres du Conseil de développement et qui mette en action, comme je l'ai dit tout à l'heure, le maximum d'acteurs. Sachez en tout cas que vous serez entendus.

Nous avons lors de notre dernier bureau de la communauté urbaine commencé à mettre ce nouveau Conseil de développement au cœur de l'action des vice-présidents. Les uns et les autres seront attentifs à vos remarques et vos suggestions. Il s'agit à la fois de baliser la vie quotidienne et aussi de pouvoir esquisser de larges perspectives. De ce point de vue, vous savez que parmi les grandes perspectives que nous souhaitons développer, nous avons mis en place ce que nous avons appelé « Lyon 2020 » et puisque Jean Frébault a fait Lyon 2010, il doit pouvoir aider, en tant que Président du Conseil de développement, à faire en sorte que le projet que nous souhaitons développer pour les 10 années qui viennent pour l'ouverture de notre Communauté urbaine sur ce qui est son horizon nouveau, c'est à dire le dépassement même de ses limites, puisse être un projet pleinement réussi .

Nous souhaitons également que le Conseil de développement participe pleinement aux grands projets que l'agglomération initie sur le plan international. Vous avez sans doute entendu parler de prochain forum pour une mondialisation responsable que nous souhaitons organiser. Nous pensons que Lyon a toujours été une ville de dialogue ou les différentes expressions pouvaient se faire jour, et où l'on savait surtout écouter l'autre, et partir de l'écoute de l'autre peut-être forger des perspectives nouvelles, pas seulement pour notre ville, mais pour notre société. Je souhaiterais que Lyon puisse continuer à avoir dans l'avenir ce rôle de lieu de dialogue, de lieu de fondation, de lieu de pensée de l'avenir. C'est pour cela que nous avons souhaité réunir, en octobre, un forum qui réunira à la fois des responsables économiques, des responsables syndicaux, des responsables des grandes ONG, des responsables des différents mondes culturels de l'ensemble du monde et nous souhaitons beaucoup que le Conseil de développement puisse dans les 2 mois qui viennent nous aider, parce que le chantier est encore en route, à prendre pleinement en main la participation de ce forum. Voilà les quelques mots que je voulais dire en introduction. Jean Frébault évoquera maintenant l'avenir de votre Conseil de développement et Gérard Claisse dira également quelques mots pour indiquer les interactions entre le Conseil de Communauté Urbaine et votre Conseil de développement. Je passe la parole à Gérard Claisse, Jean Frébault d'abord ?

### ***Jean Frébault, Président du Conseil de développement***

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, si vous le permettez, je suis heureux et même fier d'être pour la première fois parmi vous aujourd'hui. Mes premiers mots seront pour remercier le Président Gérard Collomb d'abord d'avoir installé le Conseil, et de me manifester, et de manifester à vous tous, la confiance dans les termes qu'il vient de prononcer. Mes remerciements vont aussi à Gérard Claisse et aussi aux services et particulièrement à Corinne Tourasse et Pascale Gibert-Ledru, avec lesquels nous avons fait, je crois, un sérieux travail de préparation. Et puis, à mes cotés, je veux aussi remercier Jacques Moulinier. Jacques Moulinier représente pour moi, et pour nous tous, les fondations de ce Conseil de développement qui a été mis en place, comme vous l'avez rappelé, sous le mandat de Raymond Barre. Pour avoir un peu suivi ses premiers travaux, je peux témoigner du fait qu'il s'est construit quelque chose et que c'est sur ce socle qu'il nous faut nous appuyer pour poursuivre et aller de l'avant. Je suis très heureux de vous accueillir tous, je dois vous dire que je suis quelque peu impressionné, pas seulement par le nombre de participants. Je crois que nous sommes un des Conseils de développement le plus nombreux de France d'après le premier tour que j'ai pu faire, avec tous les problèmes d'organisation des travaux et de méthode que cela peut poser. Mais je suis également

impressionné par la qualité des membres de ce Conseil répartis en 6 collèges - dans la petite mallette rouge, il y a une liste détaillée des membres des 6 collèges - et par la grande diversité que représente cette composition dont je vais dire un mot tout à l'heure. Je voudrais aussi saluer certains invités extérieurs que nous avons invités aujourd'hui, notamment des Conseils de développement voisins, nous avons invité le Conseil de développement de St Etienne, du Nord Isère, de Vienne, celui de Vaulx en Velin. Il y a également dans notre assemblée, je crois, le CES, Conseil Économique et Social de la Région. Merci au Président et à la direction du SEPAL, syndicat d'étude qui élabore le SCOT, le schéma de cohérence territoriale et dont on va dire un mot tout à l'heure. Je crois qu'on a là le signe d'une ouverture qui me paraissait tout à fait indispensable.

Quelques mots d'introduction avant de passer la parole à Gérard Claisse et d'ouvrir notre débat. Je voudrais vous faire part de réflexions qui sont encore provisoires car j'attends beaucoup des échanges que nous aurons entre nous sur ce que pourrait être l'ambition de ce conseil et ses perspectives de travail. Tout d'abord un mot sur sa composition. Vous l'avez rappelé Monsieur le Président, il y a eu un gros effort pour qu'une diversité plus grande soit mise en avant et que ce Conseil soit davantage à l'image de la société locale de notre région lyonnaise, une meilleure représentation de ce que l'on appelle la société civile organisée, le souhait que soit bien représentées les différentes tranches d'âges, les hommes et les femmes, toutes les composantes de la société. Je crois que nous avons progressé mais je ne prétends pas que nous sommes allés jusqu'au bout. Je crois que nous devons être très attentifs pour que toutes les composantes de la société locale et notamment les minorités, je pense aux gens qui sont en situation de précarité, de handicap, les populations d'origines étrangères, un petit peu présentes dans ce conseil mais qui pourraient peut-être l'être davantage. Donc nous devons veiller, selon des modalités à définir, à ce que ces minorités soient mieux associées à ces travaux. Je rappelle que nous avons deux commissions permanentes : l'une qui va s'occuper des questions d'aménagement, de déplacements, de cadre de vie et une autre de cohésion sociale et de solidarité. Nous allons certainement mettre en place des groupes de travail pour pouvoir produire des réflexions en plus petits comités. Je suis personnellement attaché à ce que dans ces commissions et dans ces groupes on retrouve cette diversité. Il est important, par exemple, que les questions de déplacements ne soient pas réservées aux seuls spécialistes des déplacements, les acteurs économiques, les associations ont des choses à dire. De même, sur les questions de développement durable, de développement économique, il faut qu'une diversité d'acteurs puisse s'exprimer. C'est là toute la valeur ajoutée du Conseil de développement.

Sur le positionnement du Conseil quelques mots. Je suis bien entendu attaché, le Président Gérard Collomb l'a souligné de son côté, à l'indépendance de notre instance. C'est une indépendance de pensée, qui doit garantir une liberté d'expression des préoccupations de la société civile. Indépendance, bien sûr, vis-à-vis de la sphère politique mais je la qualifie « d'indépendance dialoguante ». Il nous faut éviter quelques pièges et il est important que nous puissions dialoguer avec les représentants de l'institution ne serait-ce que dans un souci d'efficacité, parce qu'il est important que nous puissions être entendus, que nous puissions être questionnés. Je crois qu'il est bien prévu que nous soyons saisis sur un certain nombre de projets ou de documents stratégiques, il est également important que nos propositions, qui ne viennent pas d'une instance de décision, aient quelques chances d'être entendues ou d'influencer les décisions qui seront prises par l'institution. Je suis également attentif à ce que, dans la période un peu sensible que nous allons traverser, notre conseil soit précautionneux de la neutralité politique, qu'il ait un dialogue avec toutes les sensibilités qui s'expriment, notamment bien sûr au sein du Conseil communautaire et j'y veillerai personnellement. Notre posture sera bien sûr celle d'une instance qui essaie de construire quelque chose, une vision du territoire, une vision du bien commun. Nous devons éviter qu'elle soit une tribune, un lieu où s'expriment des critiques, même si bien sûr l'expression devra être tout à fait libre. Je suis attentif, je pense comme vous, à ce que la démocratie participative soit respectueuse de la démocratie représentative et n'empiète pas sur elle. Nous devons aussi défendre la démocratie représentative dans notre pays. Il y a beaucoup de débats à ce sujet et nous devons donc également être vigilants sur ce qui a été évoqué tout l'heure, l'éthique de la discussion, l'écoute de l'autre, la responsabilité dans la prise de parole, la

tolérance vis-à-vis des divergences et l'attachement à un certain nombre de valeurs que ce soit la solidarité, l'équité, le développement durable entre autres et la capacité de construire ensemble un certain nombre de propositions.

Troisième réflexion sur les questions de méthodes. Je vous l'avais dit tout à l'heure, il nous faut inventer des méthodes pour travailler avec 270 personnes. Comment construire des propositions dans ce contexte, comment être attentifs à ne pas faire doublon avec les travaux qui sont faits par ailleurs ? Évitions les doublons avec le travail des experts, même si il y a de nombreux experts dans la salle. Évitions également de doubler des travaux qui se font déjà avec la société civile dans un certain nombre de chantiers thématiques en cours. Je crois que nous serons amenés à bien cerner ce que peut être notre valeur ajoutée, c'est à dire d'apporter notamment à travers la diversité de notre composition des suggestions, des propositions, des pistes de travail, qui ne sont pas forcément formulées par ailleurs, soyons également ouverts à une diversité de méthodes comme dans le passé, je pense que ce conseil peut associer des personnes extérieures, procéder à des auditions, relayer bien sûr les différents réseaux auxquels les uns et les autres vous pouvez appartenir. Je crois que, de ce point de vue, là la créativité en matière de méthode est tout à fait ouverte.

Enfin dernier mot sur les saisines et les auto-saisines : je pense qu'il est très important que l'institution Communauté urbaine puisse nous saisir d'un certain nombre de questions, d'avis ou de contributions, ou d'institutions voisines, comme par exemple le SEPAL sur le SCOT. Je pense également que nous devons accorder la même importance à des sujets d'auto-saisines. Nous avons fait un appel à des suggestions mais je pense que tout cela pourra être repris et complété dans le débat tout à l'heure. Il y a un certain nombre de questions qui touchent par exemple l'environnement, le développement durable, la question de vivre ensemble dans l'agglomération, la question des banlieues par exemple, qui, je suis persuadé, peut alimenter des réflexions tout à fait utiles de notre conseil. Soyons également attentifs à ce que ces réflexions se traduisent par des propositions concrètes, susceptibles d'être suivies d'effets. Je pense que nous avons un rôle très important de compréhension de la façon dont notre société aujourd'hui évolue. Ce n'est pas toujours facile à comprendre même lorsqu'on essaie d'être un observateur vigilant de cette société. Faire le lien entre cette attitude de veille sociétale dont vous avez parlé tout à l'heure Monsieur le Président, les grandes politiques publiques que ce soient les politiques d'urbanisme, de déplacements, de rénovation des quartiers, des transports, me paraît être un positionnement qui pourrait être très intéressant de ce conseil de développement. Dernière suggestion qui a été faite, mais Gérard Claisse nous y a beaucoup poussés je dois dire, c'est le rôle de développeur de débat public. Cela peut vouloir dire prendre un certain nombre d'initiatives de débat sur les sujets qui le justifient, ça veut dire organiser, c'est déjà le cas, mais le Conseil de développement peut s'y associer, des conférences d'un certain nombre de personnalités qui nous éclairent sur la société contemporaine. Ca peut vouloir dire aussi capitaliser des expériences participatives. Elles commencent à se développer au sein de l'agglomération dans les quartiers et puis l'expérience faite également à l'extérieur de l'agglomération lyonnaise. Donc je pense également que cette dimension laboratoire d'idées peut être extrêmement riche dans notre conseil. Voilà les quelques mots que je voulais vous dire. Ces quelques idées figurent dans une petite fiche qui est dans votre dossier mais je suis tout à fait prêt en vous écoutant à les enrichir, donc j'attends beaucoup des suggestions que vous pourrez faire sur le rôle du Conseil de développement. Avant que nous ouvrons un débat sur ces perspectives, je passe donc tout de suite la parole à Gérard Claisse qui va compléter ces propos introductifs.

### ***Gérard Claisse, Vice Président chargé de la relation avec le Conseil de développement***

Quelques mots pour vous situer les enjeux de ce Conseil de développement dans la politique plus générale dont vous m'avez investi au début de votre mandat Monsieur le Président, à savoir développer, au sein de notre agglomération, une démocratie plus participative. Je voudrais, parce que beaucoup d'entre vous sont nouveaux dans ce conseil de développement, je crois qu'il y a eu un très fort renouvellement, je crois que deux tiers des membres sont renouvelés, vous dire deux mots de cette politique menée au Grand Lyon, parce que je crois que ça permet de mieux

comprendre le rôle du Conseil de développement dans le développement d'une démocratie plus participative. D'abord vous donner trois raisons principales et trois enjeux principaux. Le premier enjeu c'est que développer une démocratie plus participative répond à un impératif politique, répond aussi dans un deuxième temps à un impératif institutionnel, il répond à un impératif opérationnel. Tout d'abord un impératif politique : notre démocratie est ballottée par un certain nombre de phénomènes sur lesquels je ne vais pas m'appesantir. Il serait un peu long de le dire mais notre modèle classique de démocratie représentative connaît un certain nombre de difficultés. S'il connaît ces difficultés c'est qu'il y a à repenser - Gérard Collomb va dire refonder, mais décidément je vais passer pour un refondateur permanent - notre modèle de démocratie classique. Une démocratie, ça fonctionne sur trois piliers fondamentaux : le pilier de la représentation politique, c'est le rôle des partis et des élus, le pilier de la représentation citoyenne, c'est le rôle de tout habitant qui souhaite s'investir dans la vie de la collectivité, et un troisième pilier qui est le débat public, certains disent la délibération publique, qui est la capacité qu'ont les élus avec les citoyens, la société civile, d'organiser du débat pour penser l'avenir, orienter la décision. Une des difficultés de notre modèle classique de démocratie représentative est qu'elle fait jouer les deux autres piliers, participation citoyenne et délibération publique, par intermittence. Nous sommes tous des citoyens par intermittence et sans doute pas suffisamment dans la durée. La conviction qu'on porte c'est qu'une démocratie pleinement représentative doit être à la fois participative et délibérative. Il y a à refonder notre modèle démocratique en développant bien et en adossant bien notre modèle démocratique sur ces trois piliers. Ca veut dire enrichir la démocratie représentative de la participation citoyenne et du débat public. Pour être très clair, il s'agit bien de renforcer la démocratie représentative. Une démocratie participative ne se joue que dans le cadre d'une représentation politique forte, forte de ses ambitions, de son projet, forte de ses valeurs. On reproche suffisamment aux élus de ne pas tenir leurs engagements pour leur demander en permanence de renégocier leurs engagements. Donc je crois que ça cadre cet impératif politique. Deuxième impératif, impératif institutionnel par rapport à la montée en puissance des intercommunalités et donc du pouvoir des agglomérations qui est inscrit dans l'histoire, il n'y a aucune raison que l'on revienne en arrière au contraire. Tous les enjeux d'avenir de nos métropoles incitent à penser que les pouvoirs d'agglomération vont se développer à la fois par la prise en compte de nouvelles compétences, par des collaborations puis l'intégration de nouveaux territoires. On voit bien tous les enjeux qui sont derrière ça. Cela dit d'un point de vue démocratique, ça pose un problème cette montée en puissance des intercommunalités, parce qu'il peut y avoir un marché de dupes ou un certain hiatus entre les lieux où se développe l'appel à la participation des habitants, qui sont souvent dans les quartiers, ce qu'on appelle la démocratie de proximité, et puis les lieux où se prennent les décisions qui sont au niveau des agglomérations sur un certain nombre de politiques majeures que sont les déplacements, l'habitat, le développement économique, l'environnement, etc. Si on ne s'efforce pas, à l'échelle de nos intercommunalités, d'engager également, ce que peu d'intercommunalités font, un développement d'une démocratie plus participative, on risque de se trouver dans un hiatus où les gens viennent participer à la vie de la cité mais ne se retrouvent pas en dialogue et en face à face avec les décideurs. Il y a donc un enjeu institutionnel très fort. Troisième enjeu, strictement opérationnel, c'est que nous portons la conviction que nos projets d'aménagement et de développement peuvent bénéficier de l'apport des citoyens. Ca semble tout bête à formuler, qu'il y a dans la participation des citoyens à l'élaboration, à la conception de nos projets, un enrichissement, une valeur ajoutée qui est liée à la connaissance des territoires, à la prise en compte aussi par les concepteurs et les services des attentes et des interrogations, des inquiétudes, et que la démocratie participative peut être, de ce point de vue là, un enrichissement de l'action publique, et donc améliorer l'efficacité de l'action publique. Il y a là un enjeu opérationnel tout à fait important. Voilà les trois principales raisons.

Ensuite, cette politique là, nous la développons aux trois niveaux d'intervention du Grand Lyon. Premier niveau, la stratégie d'agglomération, la vision d'agglomération et les politiques publiques qui vont avec, politique de déplacements, politique d'habitat, etc. Nous souhaitons les mettre en débat et les enrichir de la vision de la société civile et c'est là tout le rôle du Conseil de développement. Deuxième niveau, ces politiques se déclinent et se mettent en œuvre à travers des projets d'aménagement et de développement. Nous avons développé depuis le début du mandat, et je pense que nous avons significativement progressé dans ce domaine, mis en place

des dispositifs de concertation, Gérard Collomb le disait tout à l'heure, sur l'ensemble des grands projets de l'agglomération. Alors on a parlé des grands projets Lyon Confluence, le Carré de Soie, Gerland, mais il y a aussi des projets d'espaces publics comme les berges ou l'ensemble des places qui ont été refaites, des parcs de stationnement, nouvelles infrastructures ou équipements d'agglomération type halte ferroviaire. Actuellement nous engageons une concertation sur la démolition de l'autopont et le projet urbain de Mermoz et bien évidemment sur l'ensemble des grands projets de renouvellement urbain, que ce soit La Duchère, Vaulx en Velin, Vénissieux, Rillieux et les opérations de renouvellement urbain St Priest, enfin je vais en oublier donc je ne les liste pas tous, sur toutes ces opérations-là, nous avons mis en place des dispositifs de concertation. Troisième niveau de développement de la démocratie plus participative qui correspond en gros aux métiers de base de la Communauté urbaine, les services publics urbains puisque la Communauté urbaine produit des services publics, qu'il s'agisse du service de l'eau, de l'assainissement, de la propreté, les services de base, et donc nous avons installé en début de mandat la Commission consultative des services publics locaux. Un certain nombre des membres du Conseil de développement font partie de cette Commission consultative des services publics locaux. Il s'agit de pouvoir discuter avec les associations de consommateurs, de défense de l'environnement, de copropriétaires, de locataires, défense des contribuables, enfin une série d'associations qui représentent les usagers de services publics, les associations de personnes à mobilité réduite etc., de discuter et de progresser sur la qualité et le prix de nos services publics. Voilà ces trois niveaux.

Comment cette démarche a-t-elle été menée ? En trois étapes : première étape politique : il s'est agit pour nous à partir d'une déclaration d'intention que tout le monde partage au niveau politique mais quand il s'agit de la mettre en œuvre les difficultés commencent, de partager des objectifs, de prendre des engagements et de définir un certain nombre de principes pour mettre en œuvre cette politique. C'est tout l'objet du travail qui a été mené par le précédent Conseil de développement sur la Charte de la participation. Vous avez dans vos mallettes un petit abstract de cette charte c'est vraiment un résumé, le texte intégral est en ligne sur le site internet du Grand Lyon. Vous avez le rapport d'activité annuel de mise en œuvre de la charte 2004, le rapport 2005 vous sera remis dès septembre, où sont mis en lisibilité, chaque année, les dispositifs qui sont développés dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte. Donc un premier temps fondamentalement politique avec l'élaboration d'une Charte de la participation qui a été co-élaborée avec le Conseil de développement, les services et les élus. Un deuxième temps qui était un temps d'expérimentation, il s'agissait de faire la preuve par l'exemplarité que l'on était en capacité de mettre en place des démarches participatives qui à la fois soient cohérentes avec le temps des projets, c'est-à-dire, en gros, de ne pas perdre du temps, qui, par ailleurs, s'il s'agissait d'enrichir les projets, il s'agissait surtout de ne pas renchérir par trop les budgets consacrés à ces projets, sous l'œil vigilant du vice président aux finances Jacky Darne. Je crois qu'il s'agissait de montrer par un certain nombre d'expérimentations, des méthodes, des démarches qu'on était en capacité de tenir ces objectifs là. Et puis, le troisième temps dans lequel on est aujourd'hui de plain pied, c'est le temps de la professionnalisation et de la généralisation, puisque l'ensemble des services techniques du Grand Lyon, chefs de projet, chargés de communication concertation, etc. suivent actuellement des cycles de formation à la concertation. Un guide méthodologique est en voie d'achèvement pour l'ensemble des services techniques, vous comprenez qu'il s'agit de faire en sorte que le volet concertation devienne un volet à part entière de la conduite des projets dans notre agglomération. Nos ingénieurs et nos cadres ont une maîtrise tout à fait importante du volet technique des projets, de leur volet financier, de leur volet juridique, il s'agissait de mettre en place un volet concertation qui rentre à part entière dans la conduite de projet. Voilà les trois étapes.

Quel rôle pour le Conseil de développement et je vais en terminer par là sans m'efforcer de répéter de trop ce qui a été dit. Je voulais d'abord revenir aux fondamentaux. Les conseils de développement ont été rendus obligatoires dans les agglomérations et les pays par la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable des territoires dite Loi Voynet en 1999. L'agglomération lyonnaise s'y est conformée en 2001 suite à la démarche « Millénaire 3 » qu'avait largement animée Jacques Moulinier à l'époque où Raymond Barre présidait cette assemblée, et le Conseil de développement avait été créé en 2001. Donc n'oublions pas cette

filiation, à la fois avec la notion de Développement durable je crois qu'au cœur de la problématique de la réflexion sur le développement que doit avoir le Conseil de développement d'une agglomération doit se poser en terme de développement durable et donc d'une vision transversale des problématiques de l'avenir de nos agglomérations et puis la notion de développement territorial, étant entendu que le territoire de réflexion de notre Conseil de développement est principalement le territoire de l'agglomération. Pour autant, il peut s'élargir, comme il peut zoomer sur des territoires infra communautaire, mais l'essentiel des réflexions doit avoir lieu sur le territoire de l'agglomération, c'est à dire que ce n'est pas ici que l'on réfléchit à tel ou tel quartier ou à telle ou telle problématique très locale, Il y a d'autres instances et il est du domaine des compétences des communes que d'animer ces réflexions-là. Deuxième fondamental d'un Conseil de développement, c'est son positionnement. Le Conseil de développement est là pour mener des réflexions, conduire des propositions, apporter des contributions sur la prospective, la stratégie d'agglomération et les politiques publiques d'agglomération. C'est à dire qu'a priori, votre conseil pourra et devra s'exprimer sur l'ensemble des grandes politiques publiques sectorielles, Plan des déplacements urbains, Plan local d'urbanisme, Plan local de l'habitat, Agenda 21, etc. On aura l'occasion d'y revenir. Troisième élément important dans la posture du Conseil de développement, me semble-t-il, dans l'exercice du pouvoir. Il y a le pouvoir de décider : il appartient aux élus. Il y a le pouvoir de faire, il appartient plutôt aux services. Et puis il y a le pouvoir d'imaginer et ce pouvoir d'imaginer il s'agit de le partager. Et je crois que la posture d'un conseil de développement doit bien permettre d'exercer pleinement ce pouvoir d'imaginer, ce pouvoir de proposer, ce pouvoir d'interpeller y compris les élus et c'est bien sur cette posture là, me semble-t-il, que l'on attend du Conseil de développement qu'il devienne un vrai laboratoire d'idées.

Une instance de débat, Jean Frébault en a beaucoup parlé, il s'agit de trouver, à 270 - il y aura des formes d'organisation des travaux en groupes de travail, en commissions permanentes qui permettront de travailler en petit groupes puisqu'à 270 on ne peut pas travailler - des formes d'organisation à trouver, une éthique de la discussion qui a été construite par l'ancien Conseil de développement, qu'il faudra construire à nouveau avec des procédures de débat. Parce qu'on n'est pas dans une assemblée générale, on est bien dans une instance de participation, qui est un espace de débat et qui donne lieu à des procédures de débat qu'il faudra mettre en place. J'attends du Conseil de développement qu'il soit aussi un opérateur de débat public, non seulement entre les différents membres du Conseil de développement qui présentent des sensibilités, des thématiques très diverses, mais aussi vis-à-vis de la société civile de l'agglomération lyonnaise qui n'est pas présente dans le Conseil de développement. Il y a un rôle d'aller et venue à jouer en permanence parce qu'un des risques du Conseil de développement qui pourrait être dommageable est que ça devienne un club de réflexion, un peu coupé des habitants et des territoires, donc de la vie quotidienne. Ça pourrait être un des dangers dans lesquels ne pas tomber. Une manière d'éviter ce risque là, c'est bien de se mettre en connexion avec les instances de démocratie participative de proximité. C'est tout le sens qu'on a donné au collège « représentation territoriale des habitants ». Un certain nombre d'entre vous en font partie. Il me reste, et je termine par là, à vous remercier d'abord d'avoir répondu à notre appel à candidature, ensuite, parce qu'il s'agit d'un engagement fondamentalement bénévole et je suis toujours admiratif par tous les engagements bénévoles qui permettent à notre société de mieux vivre ensemble, de fabriquer du lien social et vous êtes tous dans cette salle des passeurs de lien social et je suis ravi que nous puissions engager ce travail ensemble. Vous remercier pour votre engagement citoyen puisque même s'il y a un collège désigné dit « collège des citoyens », je sais que l'engagement de tous, quelque soit le collège auquel ils appartiennent, est un engagement citoyen. Merci encore une fois de votre présence.

### **Jean Frébault**

Merci à Gérard Claisse pour ses éclairages extrêmement utiles. Nous allons passer à l'application de l'éthique de la discussion. Je vous propose d'ouvrir le débat. Nous avons prévu deux temps de débat, un premier temps sur plutôt les attentes à l'égard du Conseil de développement, le rôle que vous lui voyez jouer, que nous lui voyons jouer. Il y aura ensuite un second débat, qui sera

introduit par quelques propositions de thèmes, soit de saisines, soit d'autosaisines, sur lesquels nous pourrions organiser nos réflexions. Alors je vous propose d'ouvrir le débat, que chacun veuille bien se présenter parce que tout le monde ne se connaît pas forcément. Moi-même je suis loin de connaître tout le monde. Si vous le permettez, je vais tout de suite demander à Jacques Moulinier, puisqu'on a tout à l'heure parlé de l'expérience « Millénaire 3 » qui continue à tous nous inspirer.

### ***Jacques Moulinier, ancien Président du Conseil de développement***

Simplement un mot, parce que c'est à vous de vous exprimer. Je me réjouissais beaucoup de cette refondation du Conseil de développement. Avec le Président Gérard Collomb, nous étions convenus que je prenais en charge les deux premières années de son mandat et puis qu'après je laisserais la place à d'autres. Il y a eu une certaine perte de dynamisme du Conseil de développement, et puis aujourd'hui il repart sur des bases qui me paraissent extrêmement saines, mieux structuré, en faisant plus appel à la société civile organisée, ce que nous avons probablement pas suffisamment fait pendant la précédente période. Et puis je me réjouis de l'arrivée de Jean Frébault à la présidence, qui a, à la fois cette expérience au niveau national, au niveau européen aussi, et il connaît quantité de réseaux qui pourront participer, enrichir nos débats, et puis en même temps il a une connaissance très forte de ce qu'est la Communauté urbaine de Lyon et ce qu'est l'agglomération lyonnaise. Je me réjouis beaucoup de ça.

Je voudrais attirer l'attention sur deux points qui ont déjà été évoqués mais sur lesquels je vais donner un petit coup de projecteur. Le premier point, c'est la nécessité de conserver une indépendance d'esprit très forte. On va rentrer dans des périodes électorales qui sont des périodes démocratiques des plus normales. Quand on a fait le projet d'agglomération, toute la démarche « Millénaire 3 », on l'a faite avant les élections municipales de 2001 et on l'a fait dans un esprit d'indépendance et de liberté qui me paraît extrêmement important. Cet esprit, je pense qu'il sera poursuivi pendant les années qui viennent et Jean Frébault a dit qu'il s'y engageait personnellement. Puis deuxièmement, c'est vrai qu'un conseil de développement, il y a une certaine fragilité de ce type d'organisation puisqu'elle est basée comme l'a dit Gérard Claisse sur le bénévolat. Cette fragilité, il faut y être très attentif. C'est à vous tous de faire que cette fragilité devienne une force mais je suis convaincu qu'avec l'équipe qui se met en place pour animer ce Conseil de développement, et vous tous, cette fragilité deviendra une force au service de l'agglomération. Donc bon vent au nouveau Conseil de développement.

### ***Jean Frébault***

Merci beaucoup. Qui demande la parole ? J'invite chacun à essayer de se centrer sur la question du rôle du Conseil de développement.

### ***Claude Jeandel, collègue « Citoyens »***

Ce que j'attends de ce Conseil de développement, comme je l'ai dit dans le courrier que je vous ai adressé, je dirais que mes attentes sont multiples. La première question que j'ai posée dans ce courrier, c'est d'abord définir ce qu'est l'agglomération, quel est réellement son territoire ? Allons nous jusqu'où pour vraiment faire une grosse agglomération de 600 000 habitants, de 2 millions d'habitants, en y mettant la RUL ? La deuxième question est effectivement au niveau du fonctionnement de la démocratie. Comme je l'ai dit sur mon courrier, je ne m'en cache pas, je suis personnellement, philosophiquement très jacobin et très colbertiste. Je sais que ce n'est pas la mode actuellement. Si on veut que l'état fonctionne, que les citoyens acceptent les décisions du politique, il faut distinguer la démocratie locale à la démocratie représentative. La démocratie représentative est la seule, de par sa légitimité de l'élection que le peuple accorde à nos élus, qui doit avoir le pouvoir de décision. Cela étant dit, pour que cette décision soit acceptée, il est clair que les citoyens doivent se sentir concernés et doivent donc participer à l'élaboration d'un projet

commun d'où la démocratie participative. Si je m'engage personnellement, individuellement, dans ce conseil, c'est parce que je compte, à mon niveau bien sûr, avec l'ensemble des participants, être actif afin que cette démocratie participative ait un sens et un aboutissement dans les réflexions que nous ferons. Car il ne sert à rien de faire participer la population et les citoyens si effectivement il n'y a pas du concret. Certes, c'est le pouvoir politique qui, de par sa légitimité, doit prendre la décision. Alors les différents secteurs que j'ai posé, auxquels je souhaiterais que le Conseil de développement entre. J'en ai deux qui me tiennent à cœur : c'est la culture et la démocratie et le fonctionnement de la démocratie locale, participative. Mais il y en a d'autres effectivement, que j'ai mis dans mon courrier d'ailleurs. C'est le développement des projets scientifiques, développement d'une politique industrielle. Lorsque des grands projets sont faits, je pense qu'on peut peut-être avoir des idées pour ne serait-ce recadrer qu'il peut y avoir des décisions prises plus ou moins un peu vite. Et je pense, et ça a été un peu dit par les intervenants, la vision que j'ai de la participation citoyenne, que quand il y a un grand projet qui se fait, que on l'apprend pas par la presse mais qu'on essaie de nous en donner les contours afin de donner notre opinion.

**Jean Frébault**

Merci Monsieur Jeandel.

**Claude Jeandel**

Voilà ce que je voulais très brièvement dire parce que je ne suis pas tout seul dans la salle. Il y a d'autres personnes qui veulent intervenir.

**Jean Frébault**

Merci Monsieur Jeandel, qui d'autre demande la parole ? Monsieur Abeille.

**Maurice Abeille, Association Lyon Métro Transports Publics**

J'avais une question. Parce que nous sommes particulièrement concernés par tout ce qui est l'organisation des déplacements et des transports, et j'aurai voulu savoir quelle est l'articulation du Conseil de développement avec le Sytral, qui est l'autorité organisatrice des transports et des déplacements, puisqu'il est maître d'ouvrage du PDU (Plan des déplacements urbains) et comment va se passer cette articulation ?

**Jean Frébault**

Je propose qu'on fasse un tour de plusieurs questions avant d'y répondre, mais quand même sur cette question, je rappelle que le Sytral faisait partie des invités. Je vois le directeur du Sytral au fond de la salle donc cette articulation, elle va de soi, on l'organisera. Monsieur ?

**Paul Raveaud, Président de l'association Réseau démocratie et politique**

Réseau démocratie et politique est une association qui modestement cherche à contribuer, avec d'autres, à renouveler notre vie publique. Merci de nous avoir retenus. A vous écouter, il me semble qu'en prolongeant les propos qui ont été tenus par le Président Gérard Collomb, par Gérard Claisse et vous-même, qu'il ne faut pas hésiter à ce que conseil soit un vrai lieu d'imagination, de propositions qui sortent un peu des cadres habituels. Parce qu'on le sent bien en tant que militant associatif ou de quartier ou autre, on est devant deux grandes questions : comment construire la ville de demain, c'est pas simple, on sait bien que ce n'est pas la ville d'hier, on sait bien que ce n'est pas uniquement des nouvelles formes architecturales, que c'est pas

uniquement un problème d'échelle, qu'il faut inventer la ville de demain qui est quand même au niveau d'une agglomération. Et la deuxième, c'est comment « casser la télé », pour être un peu provocateur. Comment faire que les habitants, non pas individuellement, regroupés bien sûr, soient acteurs réels de cette vie urbaine. Qu'ils habitent les Monts d'Or, qu'ils habitent le centre ville, la question est la même. Et donc on peut avoir beaucoup de propositions très novatrices dans changer le mode d'habiter, le mode d'usage des équipements, penser autrement la mixité, pas uniquement les 20%. Et je crois qu'on peut la penser très autrement, penser autrement la vie économique et le rapport entre l'économie et l'habitat. Il y a énormément de pistes novatrices.

Deux souhaits : le premier, c'est que, certes, nous aurons à donner notre avis sur des schémas, vous en avez cité plusieurs, mais ne nous enfermez pas uniquement sur notre avis sur le PLU ou autre. Le deuxième souhait, c'est laisser parler les imaginations même si c'est iconoclaste. On est là pour 2020 a dit le Président Collomb et c'est complètement vrai. Deuxième souhait, c'est, est-ce qu'on pourrait dans ce Conseil de développement contribuer à renouveler le débat public, pas uniquement dans cette enceinte et pas uniquement dans des commissions, mais moi je verrais bien du débat public sur les terres de l'agglomération, organisé par le Conseil de développement, dans le respect complet des prérogatives de la Communauté Urbaine et de son propre Conseil. Quand je dis « casser la télé », Il faut refaire du débat public sur le terrain. Je crois que les gens attendent beaucoup. Ils sont assez séduits en ce moment par toute une série de projets qui concernent l'agglomération. Mais en même temps, ils ont envie d'aller plus loin, qu'il y ait de la chair humaine. Qu'il y ait autre chose qui se passe, que cette ville qui a une tradition d'humanitaire énorme, à la fois religieuse, laïque, tout le passé de la ville de Lyon amène à des capacités d'invention qui aillent très au-delà du transport piéton par rapport à la voiture, bien sûr ça s'impose, mais il faut aller au-delà et je crois que nous sommes nombreux à venir dans ce conseil parce que cette agglomération est porteuse de sens et l'on voudrait donner un sens bien plus fort à des innovations. Voilà le petit message que je voulais passer. Merci.

**Jean Frébault**

Merci Monsieur Raveaud. Monsieur ?

**David Fitoussi, Collège « citoyens »**

Je suis David Fitoussi, je suis président de « Lyon en tête » et de « 8ème en tête », deux mouvements politiques qui s'opposent assez fermement à la politique de Gérard Collomb et à la politique opposée à Gérard Collomb, puisque je me présente ici comme citoyen mais je suis par ailleurs président d'un mouvement politique sans étiquette. Je ne veux pas dire plus de mots que simplement je partage tout à fait ce que vient de dire monsieur. Je suis partisan d'un retour sur le terrain avec une ouverture du débat avec les citoyens, puisque c'est ceux que je représente ici. Merci.

**Jean Frébault**

Merci. Monsieur ?

**Jacques Toledano, Association 4D, Débats et dossiers pour le Développement Durable**

Je voulais savoir si un conseil de développement, je crois que ça coûte. Il ne faut pas se faire d'illusions et je lutte contre l'idée que la démocratie ne coûte rien. La nécessité d'une démocratie, ça a un coût. Et le paradoxe veut : mieux elle coûte mieux elle vit. Il faudrait mettre en transparence le budget du Conseil de développement, et pas simplement ce qui est effectivement le coût, puisque malheureusement on voit avec le développement durable que ce qu'on sait compter n'est pas toujours de façon claire dans le comptage et l'inscription du développement durable. Donc il faut aussi prendre en considération le temps du bénévolat. Il faut avoir une fiche

du temps de bénévolat consacré par les différents membres. C'est important. Et aussi, concernant le Conseil de développement, il ne faut pas rentrer dans l'illusion que c'est un lieu de consensus. Le développement durable n'est pas des moments de retrouvailles pour faire un consensus. Il faut montrer qu'il y a un conflit. A partir d'un moment où il y a une liberté d'expression, c'est normal que, de temps en temps, et surtout dans la complexité des options par rapport au développement durable, des domaines se confrontent et en même temps divergent. Et ça, à mon avis, dans nos rapports, il ne faut pas avoir peur de le marquer. Troisièmement, par rapport au Conseil de développement, des groupes de travail j'imagine vont être mis en place. Est-ce que, pendant les travaux du groupe de travail, des membres extérieurs peuvent participer ? Je crois à la qualité d'une ouverture mais à la condition de ne pas traduire cette ouverture par une incapacité de contribuer. Merci.

### **Jean Frébault**

Tout à fait. Je salue à cette occasion le Président de 4D qui est juste derrière moi, qui est Michel Mousel, qui fait partie du Collège des personnalités qualifiées. Le développement durable avec d'autres associations d'ailleurs est bien présent dans notre conseil. Qui avait demandé la parole ?

### **Lucien Guidoni, Collège « citoyens »**

Bonjour Monsieur Le président. Lucien Guidoni, issu du collège citoyen. Je vous remercie d'avoir retenu ma candidature. J'interviens pour deux questions. Je crois d'ailleurs que j'avais fait un courrier par rapport à ce qui me préoccupe beaucoup. C'est ce qu'on appelle l'économie de quartier. J'ai vu que dans les sujets d'auto-saisines c'était retenu. Le sens d'économie c'est aussi l'économie de quartiers, dans le commerce de proximité. Et je crois que c'est aussi une notion qui rapproche beaucoup les citoyens qui sont ici. Et puis une autre notion, je vois une valeur qui apparaît de plus en plus c'est le patrimoine de quartier. Effectivement, on a aujourd'hui dans le développement de notre quartier (...)\* l'image aussi de ces entrées de ville. Que ce soit pas toujours des lieux que l'on traverse en voiture et qu'on regarde pas, donc le fleurissement et je suis fier de participer à ce Conseil de développement parce qu'il y a un terme qui m'a retenu, c'est le laboratoire d'idées. On est là pour avoir des idées et pour faire avancer les idées.

### **Jean Frébault**

Merci Monsieur.

### **Pascal Lagrue, CTRC (Centre Technique Régional de la Consommation)**

Je suis dans cette assemblée à ce titre, même si j'ai d'autres mandats. Nous attendons de la part du Conseil beaucoup de débat. Puisqu'un consommateur c'est un citoyen, le CTRC, c'est la réunion de 18 associations de consommateurs sur la région. On sait que Gérard Collomb est attaché au débat d'idées donc on a voulu être présents dans cette enceinte. Dans les sujets d'auto-saisines, on a relevé des sujets comme l'habitat, le logement, la citoyenneté, la prise en compte des personnes âgées, qui sont des éléments importants puisque les consommateurs ont des droits qui leur sont propres. Il nous faut les protéger. Comme vous le savez, en matière de droit, il y a obligations, devoirs qui sont aussi des préambules importants. Nous avons toujours voulu et considéré que ces instances sont importantes pour bâtir. Et pour preuve, très souvent maintenant, certaines associations de consommateurs dont une pour laquelle je signe souvent des courriers, terminent souvent par « nos salutations consuméristes et citoyennes les meilleures ». Donc nous participerons à ces travaux et voulons absolument que les consommateurs soient informés et participent à nourrir le débat sur toutes les préoccupations au quotidien dans la ville.

**Jean Frébault**

Merci.

**Christian Mazuc, MEDEF Lyon Rhône**

Une des grandes richesses des conseils de développement a été le fait que le monde associatif, le monde économique, le monde des citoyens, donnait ses arguments et que l'on pouvait discuter. Ce n'est pas comme dans un débat public. Effectivement, toute à l'heure le mot de consensus a été évoqué. Il y a un nombre de réunions où ce consensus a été établi, ce qui est la définition même du développement durable, puisqu'il y a une partie économique, une partie sociale, une partie environnementale, etc. Alors cette grande richesse qui aboutit à des consensus devrait à mon avis aussi être dans le Conseil de développement avec une commission de suivi. C'est-à-dire, est-ce que les propositions qui ont été faites, où arrivent-elles, de sorte que la mission du monde représentatif qui est de décider, la mission du monde de notre Conseil de développement, ce ne serait pas que de rêver. Je pose cette question sur la création de cette commission de suivi. Le deuxième point, c'est la dimension de notre Conseil de développement. Je pense que le monde économique englobe Saint Etienne et englobe quatre départements, en partie au moins. C'est sur ce raisonnement là qu'il faut raisonner et je me réjouis qu'il y ait ici des membres de Saint Etienne qui soient présents. Merci

**Jean Frébault**

Merci. Une demande de parole ici

**Pierre Dussurgey, Collège « Représentation territoriale des habitants », Conférence Rhône Amont**

Je suis au Conseil de développement de Vaulx en Velin. Nous venons de terminer notre quatrième année de fonctionnement. Ça a amené un nombre de propositions important, pour certaines qui ont été prises en compte. On a remarqué que c'était un lieu de débat riche, important, une meilleure connaissance des citoyens à la vie publique, malheureusement pas suffisamment de volontaires. Ceci dit, on a remarqué deux difficultés importantes : c'est un travail relativement important et nous avons un temps relativement court pour traiter tous ces sujets, et également la difficulté c'est d'avoir une vue à la fois lointaine, c'est à dire sur des projets à 10, 15, 20 ans, et à la fois recoller avec le terrain. Comment pensez-vous pouvoir résoudre ces deux problématiques notamment ?

**Jean Frébault**

On continue.

**Jean Jacques Faure, Association des Urbanistes de la Région Rhône Alpes**

Je voulais revenir sur la question qui a été évoquée du territoire, de la dimension du territoire. Je crois que ce qui se passe à Lyon, ce qui se passe dans Lyon, sa programmation (...) l'aire métropolitaine lyonnaise. Par exemple, les gens du Nord Isère, dont je suis, sont à leur manière aussi des citoyens de Lyon. Ils y viennent régulièrement, en tant que consommateurs, pour le plaisir de fréquenter cette ville, pour les équipements culturels, pour un tas de raisons et ils ont des choses à dire. Ils ont aussi leur cahier des charges par rapport à ce qu'ils souhaitent ou souhaiteraient trouver dans ce Grand Lyon, dans sa centralité, dans ses transports, etc., et des choses qui sont parfois en contradiction avec ce que peuvent désirer in situ ceux qui habitent Lyon. Donc je suggère qu'il y ait un collège de territoires extérieurs. Non pas par politesse ou par

convention, mais pour que cette notion de part de citoyenneté qu'ils ont aussi, qui n'est pas habituelle à prendre en compte, mais qui est réelle puisse s'exprimer.

**Jean Frébault**

J'y suis assez sensible compte tenu de mon itinéraire personnel. Il y avait quelqu'un derrière moi qui avait demandé la parole. Madame ?

**Frédérique Resche-Rigon, FRAPNA Rhône (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature)**

Je voulais intervenir à propos de la conception du développement durable. On a déjà vu qu'on était soit dans le consensus soit dans la tension nécessaire entre des avis qui ne sont pas forcément compatibles. Nous souhaiterions à la FRAPNA le maintien de l'intérêt sur l'environnement, dans la mesure où l'on se rappelle que c'est un des piliers du développement durable. Ce n'est pas seulement l'environnement considéré de notre point de vue d'humain, à savoir en terme de santé, de qualité de l'air, de qualité de l'eau, de transport ou de mobilité douce, mais c'est aussi sur le maintien d'un environnement naturel de qualité, pas seulement pour notre plaisir, mais pour la présence d'espèces sauvages. En cela, sur tous les aspects d'aménagement du territoire, je rappelle qu'il y a des notions tout à fait opérationnelles et fonctionnelles qui sont des corridors écologiques. Et que dans des projets de développement d'une agglomération, il faut aussi non seulement parler pour nos partenaires extérieurs et pour nous, mais aussi penser au maintien d'espaces naturels préservés. Un peu dans l'état d'esprit de ce que l'on va chercher à consolider avec le projet des berges.

**Jean Frébault**

Demande de parole en haut à gauche.

**Manfred Fischer, Collège « citoyens »**

Je représente l'association Citoyenneté, écologie, solidarité de Villeurbanne, association de politique citoyenne locale. C'est à ce titre que je veux insister sur l'importance, qui a été abordée par Gérard Claisse tout à l'heure, en tant que membre du Conseil de développement, que nous servions de relais. Nous ne sommes pas là à titre personnel, je pense à ceux qui sont nommés à titre personnel, et le danger de se « stariser » entre guillemets, comme se starisent certains politiciens, existe pour nous aussi. C'est un des dangers que je dénonce depuis très longtemps comme le plus dangereux. Donc j'insiste que nous sommes là comme relais. Mais pour pouvoir être relais, il faut des moyens. Il faudra voir comment les documents arrivent avant, comment on peut en discuter chez nos mandants etc. Ca demande toute une logistique. J'insiste qu'on y pense parce que si on arrive ici en ayant eu les documents depuis trois jours on ne peut parler que pour soi même, même si on les connaît. Je voudrais également insister sur une délimitation plus nette de ce qui a pu être abordé rapidement dans les exposés introductifs entre le Conseil de développement et la démarche Lyon 2020. Parce que je rappelle à ceux qui n'y étaient pas que une des causes de la déliquescence du Conseil de développement dans sa forme précédente a été qu'à un moment donné, personne, je pense, ni les participants ni les décideurs, ont vu clairement qu'est-ce qui ressortait de l'une, ou de l'autre, ou des deux. C'est peut-être une des échelles temporelles mais enfin il faut y réfléchir plus longtemps. Dernière chose, j'ai vu sur la liste des participants qu'il y a beaucoup d'institutions diverses et variées qui ont envoyé des représentants. Je ne peux que le saluer. J'espère qu'on arrivera à s'organiser dans le temps pour que ces personnes souvent très occupées puisse participer activement.

**Jean Frébault**

Merci sur ces quelques rappels à l'équipe des membres du Conseil.

**Pierre Gonzales, ABI/ABO, collectif d'artistes friche RVI**

ABI/ABO s'intéresse notamment aux notions de prospective. Il me semble que la notion de développement durable est au cœur de nos préoccupations et j'aimerais qu'on inscrive la notion de culture durable dans nos réflexions, développement culturel durable si vous voulez.

**Jean Frébault**

Merci pour cette intervention courte mais qui a du sens.

**Mathias Copy, Collège « Représentation territoriale des habitants », Lyon 3<sup>ème</sup>**

Je suis, avec Armand Bongini, le membre, élu démocratiquement par le Conseil de quartier du 3<sup>ème</sup> pour siéger au sein de cette instance. J'ai une question simple. Dans ce conseil de quartier nous avons des groupes de travail. Par exemple dans ce conseil de quartier du 3<sup>ème</sup>, nous avons un groupe de travail cadre de vie qui s'intéresse par exemple au réaménagement du square Perrin qui n'est pas très loin d'ici, un groupe de travail urbanisme qui s'interroge sur le réaménagement de la rue Garibaldi, qu'on a l'habitude d'appeler l'autoroute Garibaldi, un groupe de travail petite enfance, qui fait des propositions et qui va formaliser tout ça très bientôt. Notre question, la question que les membres du Conseil de quartier m'ont renvoyée en disant : « si tu vas au Conseil de développement, demande leur bien comment est-ce que nos propositions concrètes de participation au réaménagement de nos quartiers seront prises en compte, assure toi bien que, effectivement, ces propositions seront prises en compte sinon reviens nous et reviens nous vite pour travailler plutôt à notre échelle ». Je vous remercie.

**Jean Frébault**

Merci. Il y avait une dernière demande de parole.

**Jacques Petit, Collège « citoyens »**

Je voudrais rebondir sur deux interventions de Monsieur Gérard Claisse qui me paraissent très intéressantes. La première chose qu'il ait dite et qui m'intéresse, c'est que nous devrions être des apporteurs de débat. Et puis il a ensuite dit que nous étions malheureusement souvent dans l'intermittence de nos projets. Et à ce titre, il y a un projet qui représente un intérêt auprès d'un certain nombre de personnes de l'ancien Conseil de développement et d'autres institutions, qui serait de doter Lyon d'une formule de controverse citoyenne. A savoir non pas un débat qui est souvent accaparé par des extrêmes et qui développe des contradictions difficiles à suivre, mais qui soit vraiment un système de participation à ce qu'on appelle « les territoires intelligents ». Je pense qu'il se passe suffisamment de choses dans la Région lyonnaise au point de vue de l'innovation, c'est-à-dire que nous avons devant nous souvent des choses qui préparent notre avenir, qui par contre ont du mal à être comprises par l'ensemble de la population. D'ailleurs, on sait qu'à Grenoble on peut jouer les deux stratégies : ou on ne parle pas de ces choses difficiles ou on en parle. La question se pose à Lyon. Est-ce que Lyon considère qu'elle doit se doter de ce savoir faire, qui est un savoir faire citoyen, qui peut être mis en place avec des praticiens, notamment avec les universités, parce que dans les écoles et dans les universités françaises on enseigne avec la pratique de la controverse. Ce n'est pas quelque chose du tout de conflictuel, c'est au contraire la possibilité d'avoir des optiques différentes, d'avoir des discussions sur des sujets validés. Peut-être la conjoncture actuelle n'est pas favorable à ce projet, mais je pense qu'à terme,

de toute façon, une ville comme Lyon qui veut être importante en Europe pour son rayonnement, devrait se doter, au niveau de sa citoyenneté de ce genre d'instrument.

**Jean Frébault**

Merci Jacques Petit.

**Christian Bordone, Collège « Représentation territoriale des habitants », Plateau Nord**

J'étais au bureau de l'ancien Conseil de développement. Deux personnes sont intervenues sur la nécessité de notre représentativité en tant que relais des communes et des quartiers. Je crois qu'en effet, il y a là une grosse réflexion à mener sur l'art et la manière de faire remonter le contenu des travaux du Conseil de développement mais de ramener en échange, lors de ces réunions, les observations que les gens dans les comités de quartiers ou autres associations pourront faire et il est nécessaire que le Conseil de développement ait un certain prestige sur les 54 communes du Grand Lyon et que ce ne soit pas l'apanage des seuls participants. Pour se faire, il faut que le Grand Lyon fasse peut-être un effort de publicité avec une vitrine roulante pour exposer dans chacune des communes tous les grands projets qui seront partagés par tous les gens du Grand Lyon, qu'ils soient du centre ville de l'agglomération ou des communes périphériques. Et j'insiste, nous avons tenu dans l'ancien Conseil de développement, que lors de la nouvelle composition de celui que nous sommes en train de mettre en place, que la représentativité géographique soit des plus poussées. Merci.

**Jean Frébault**

Merci. Dernière prise de parole avant qu'on donne quelques éléments de réponses.

**Jean Baptiste Chanut, Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône**

Merci c'est toujours difficile de parler le dernier. Merci d'avoir invité un représentant de la première entreprise de France à ce nouveau Conseil de développement. L'artisanat représente aujourd'hui près de 10 000 entreprises de moins de 20 personnes sur l'agglomération, soit environ 50 000 emplois. Nous désirons une mixité dans les quartiers et je crois que Gérard Collomb lui même le sait. C'était un peu notre dada. Mais souvent nous nous heurtons aux urbanistes et aux promoteurs qui nous oublient pour de petits tènements et de petits locaux adaptés et pas trop chers. L'artisanat sait et saura se remettre en cause et montrer l'exemple pour l'avenir du Grand Lyon.

**Jean Frébault**

Merci une dernière intervention.

**Igor Baskakof, fédération des parents d'élèves PEEP**

C'est en toute logique que je voulais dire que j'espère que dans ce Conseil de développement on saura donner une place à la jeunesse parce que personne n'en a parlé. Ca prolonge un peu le propos de Monsieur Petit tout à l'heure. Notamment faire un pontage pour la jeunesse en terme de préparation de l'enseignement supérieur, vis-à-vis des transports extra-urbains et interurbains et pour ne citer que ce deuxième exemple, l'information sur les filières. Merci.

**Jean Frébault**

Merci.

**Benot Silve, directeur de Bioforce**

Je viens des Minguettes. Ma question sera très courte. Comment le Conseil de développement compte assurer la représentativité des immigrés de première génération, soit qu'ils soient français, soit qu'ils ne le soient pas. Je vous remercie.

**Jean Frébault**

Merci pour ce premier tour. On a déjà un peu abordé les thèmes et je crois qu'après on va pouvoir en dire un petit peu plus. Si vous me permettez quelques réactions sur certains points évoqués et puis après je demanderai à Gérard Collomb, s'il en est d'accord, de donner des éléments de réponses aux questions qui ont été posées. Moi je suis frappé par ce premier tour par la diversité des préoccupations et l'attente de chacun qu'on puisse les emboîter. Ça rejoint les propositions du début. Donc je crois qu'il est très important, par exemple, la dernière intervention sur les jeunes, qu'on trouve des thèmes dans lesquels chacun d'entre vous puisse se sentir mobilisé et rencontrer d'autres acteurs. Beaucoup de citoyens et de membres d'associations se sont exprimés mais je vois aussi d'autres groupes qui sont plus silencieux. Je sais qu'il y a beaucoup de représentants de l'Université dans la salle, d'opérateurs, et je pense que d'une manière ou d'une autre, ils devraient aussi se retrouver dans un certain nombre de thèmes transversaux que nous devons absolument formuler. Autre chose, il y a deux mots que j'ai beaucoup entendus : le mot « consensus » et le mot « controverse ». De mon point de vue, ils ne sont pas du tout contradictoires. Je pense qu'il appartient à notre instance d'identifier les sujets sur lesquels il peut y avoir de fortes contradictions sur les enjeux, on l'a évoqué sur l'environnement, le développement durable, et que la recherche du consensus, et certainement pas la recherche du consensus mou ou de discours à l'eau tiède, dans nos avis ou contributions c'est au contraire s'écouter les uns les autres, essayer de faire des propositions qui dépassent les contradictions, les conflits, etc. Je crois que c'est un effort qui est attendu. Je vois d'autres travaux de conseils de développement qui travaillent tout à fait dans ce sens. Cela n'exclut pas pour autant que, in fine, on constate qu'il puisse y avoir des oppositions et des avis divergents. Donc nous devons savoir, dans la formulation de nos avis, faire état de ces divergences et de ces contradictions. Et il est important que le pouvoir de décision puisse également en être informé. Donc on renvoie beaucoup également sur des questions d'éthique de la discussion, de qualité de notre production et de méthodologie qui puisse bien renvoyer à la vérité des débats que nous aurons entre nous. J'ai noté des questions auxquelles je ne sais pas encore bien répondre mais auxquelles il faudra absolument que nous répondions. Par exemple le lien entre le Conseil de développement et des démarches participatives plus locales - mais la réponse est peut-être du côté de l'institution politique. Je ne pense pas que le Conseil de développement soit chargé de servir d'intermédiaire entre notamment les conseils de quartiers et la collectivité mais il y a peut-être des questions d'articulation qu'il faut qu'on débattre. Quant à la dernière intervention sur les Minguettes, j'y suis particulièrement sensible. J'ai dit dans mon discours au début que j'avais le sentiment que quelques minorités étaient sous représentées ici. Je sais qu'il y a dans le Conseil, ils ne sont pas forcément là aujourd'hui, des représentants, par exemple, de populations d'origines étrangères. Moi je suis personnellement très attaché à ce qu'on fasse un effort pour qu'ils soient davantage présents. Il faut qu'on trouve les formules pour ce faire. C'est peut-être dans les groupes de travail, aller chercher un certain nombre de personnes qui n'ont pas été spontanément candidates dans l'appel à candidatures qui a été fait, mais c'est une question à laquelle il faut absolument que nous apportions une réponse. Monsieur le Président, vous voulez réagir maintenant ?

## **Gérard Collomb**

Oui je veux bien réagir maintenant, d'autant plus qu'après je vais vous quitter, dans la mesure où j'ai encore trois réunions ce soir, donc je vais essayer de participer un peu à quelques moments de ces réunions. Une ou deux réflexions simplement. D'abord, comment se situe le Conseil de développement par rapport à deux niveaux : le niveau supra-agglomération et le niveau infra-agglomération ? Une question a été posée par rapport au territoire environnant l'agglomération lyonnaise et l'autre par rapport aux conseils de quartiers. On a là les deux échelles, supérieure et inférieure, de notre agglomération. Tout d'abord, sur le niveau supérieur, bien évidemment, le Conseil de développement a à penser notre agglomération dans son environnement. Et, je dirais, pas simplement dans son environnement immédiat mais dans son environnement un peu plus large. On ne peut pas parler de l'agglomération lyonnaise si on ne parle pas, par exemple, de l'agglomération stéphanoise, de l'agglomération grenobloise et effectivement des liens qui existent en interaction entre nos grandes agglomérations. Et puis il y a tout le territoire qu'il y a autour de Lyon. J'y suis d'autant plus sensible que, vous avez tout à fait raison dans votre exposé, vous avez, vous qui habitez dans les territoires périphériques, un certain nombre d'attentes par rapport au territoire proprement de l'agglomération lyonnaise. Je pense que les lyonnais, pris au sens générique, ont aussi quelques attentes à avoir par rapport aux territoires périphériques. Donc il faut que vous discutiez de tout cela, dans la mesure où nous, au niveau politique, nous allons en discuter. Jeudi, par exemple, je vais être dans le Nord Isère où je vais passer ma journée avec l'ensemble des communes du Nord Isère à discuter des liens avec Lyon. Liens du point de vue économique, liens du point de vue des transports, liens du point de vue de l'aménagement tel que vous l'avez évoqué tout à l'heure, c'est-à-dire comment faire pour que dans 10, 15 20 ans, on ait pas un seul territoire urbanisé qui aille jusqu'à Bourgoin et puis la même chose dans les autres directions. Tout ça, nous allons en discuter ensemble. Deuxièmement, sur les conseils de quartiers. Les conseils de quartiers discutent de microprojets, ceux-là ne sont sans doute pas à l'échelle du Conseil de développement. Mais ils discutent aussi de projets plus importants qui ne concernent pas simplement l'avenir de leurs quartiers mais interagissent sur les autres quartiers. L'exemple que vous avez donné sur l'aménagement Garibaldi est tout à fait exemplaire. Il est clair que la façon dont on doit penser Garibaldi concerne les habitants de Garibaldi mais concerne très largement toute l'agglomération. Donc ça veut dire que c'est un sujet sur lequel effectivement le Conseil de développement peut réfléchir. Deuxième point sur le fait de savoir, lieu de débat, lieu de consensus. Quand j'évoquais tout à l'heure le Forum pour une mondialisation responsable que nous souhaitons organiser, nous allons inviter des grandes associations patronales mondiales, les grandes firmes mondiales et en même temps les représentants des syndicats mondiaux ou européens ou des pays du tiers monde. Nous allons inviter les ONG. Nous sommes bien évidemment persuadés qu'il ne va pas y avoir un accord spontané. Ce qu'on voudrait est que chacun dise un peu sa vision du monde dans les 10 ans, les 15 ans, les 20 ans à venir, en disant comment il pense lui que peut se produire un équilibre. C'est-à-dire que le problème n'est pas de savoir si on est d'accord ou pas d'accord, il s'agit de savoir si on est capable de poser le débat dans des termes qui sont compatibles avec un certain équilibre global et si on est capable éventuellement à partir de ses propres positions, d'arriver à des synthèses nouvelles, parce que notre monde évolue et forcément ce qui était la synthèse précédente - il y a eu dans l'histoire de grandes synthèses, la synthèse par exemple qu'on a appelé le fordisme à un moment donné prenait en considération à la fois le développement économique et le développement social, aujourd'hui, largement, on a perdu cette synthèse et on est dans une phase de déséquilibres, déséquilibre entre économique et social, déséquilibre entre pays anciennement industrialisés et pays émergents, déséquilibre entre pays riches et pays pauvres, etc. Comment on fait pour essayer de trouver de nouvelles approches et de construire de nouvelles synthèses. Je crois que c'est un peu dans cette optique que le Conseil de développement doit lui aussi travailler. Pour le reste, je suis assez d'accord avec les remarques qui ont été faites. On en parlait tout à l'heure, le Conseil de développement tel qu'il est formaté aujourd'hui, ne nous semble pas encore parvenu à son plein aboutissement et on souhaite que quelques membres puissent rentrer à nouveau, soit représentatifs de secteurs qui ne sont pas encore représentés, d'un point de vue économique, culturel, etc., soit représentatifs de certaines parties de la population qui aujourd'hui ne sont pas

présentes dans notre conseil de développement. C'est à Jean Frébault et à notre ami Gérard Claisse qu'il appartiendra de faire tout ça avec vous, mesdames et messieurs. Je vous souhaite une deuxième partie de débat particulièrement fructueuse et si vous le voulez bien je vais passer à d'autres préoccupations puisque je terminerai la soirée après deux réunions intermédiaires par le Lyon-Turin qui est un sujet aussi important. Merci.

### **Jean Frébault**

Je propose que l'on passe à la deuxième partie du débat qui pourrait être introduite par quelques transparents nous montrant l'état de réflexions sur des thèmes possibles du programme de travail soit issus d'une saisine du Conseil de développement par la Communauté urbaine soit des thèmes d'auto-saisines.

### **Gérard Claisse**

Il m'appartient de vous présenter les saisines, puisqu'elles sont faites par l'Exécutif au Conseil de développement. Mais avant cela, je voulais quand même présenter Pascale Gibert Ledru qui est aux manettes toute seule à la table en bas. Elle va assurer le secrétariat général du Conseil de développement. Ca va être au quotidien votre interlocutrice. Je crois qu'elle est déjà devenue pour un certain nombre d'entre vous votre interlocutrice privilégiée. Elle signera un certain nombre de courriers et sera à votre service dans la mesure de son temps de travail bien sûr pour répondre à vos interrogations et vous aider dans cette organisation du Grand Lyon que vous allez devoir découvrir. A mes côtés, Corinne Tourasse qui est responsable de la Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération, au sein de laquelle la Mission concertation et Pascale Gibert Ledru travaillent, qui va être chargée de l'accompagnement stratégique du Conseil de développement. Pascale Gibert Ledru aussi d'ailleurs, il ne s'agit pas que d'un accompagnement administratif mais d'un accompagnement stratégique, et c'est avec ce service que le Grand Lyon va mettre des moyens en terme d'ingénierie pour faire fonctionner ce Conseil de développement. On sera également assistés, en fonction des dossiers, par l'Agence d'urbanisme qui également dans le cadre de son contrat d'objectifs participera à un certain nombre des travaux du Conseil de développement pour apporter des analyses, des informations, des éclairages, enfin l'ensemble des travaux que peut mener l'Agence d'urbanisme au service de notre agglomération mais aussi d'autres partenaires.

Ces saisines qui sont faites aujourd'hui au Conseil de développement ont été présentées et validées au Bureau exécutif. Le Bureau exécutif au sein du Grand Lyon est ce qui rassemble, une fois toutes les trois semaines, l'exécutif du Grand Lyon, composé de l'ensemble des vice-présidents, y compris le Président du Grand Lyon. Donc ces saisines ont été présentées à l'exécutif. Elles n'ont pas fait l'objet d'une délibération devant le Bureau délibératif du Grand Lyon mais ça se fera en septembre. Donc, quatre saisines vous sont proposées pour la rentrée, pour vous mettre au travail, pour ceux qui auront du temps à y consacrer, dès la rentrée et dans des délais, vous allez le voir, qui peuvent être assez urgents. Une première qui a quelque chose à voir avec un certain nombre de thématiques qui ont été débattues, c'est le SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Le Grand Lyon, plus exactement le SEPAL, qui est une émanation du Grand Lyon et d'autres collectivités, a engagé une réflexion sur le SCOT qui est un document d'organisation stratégique et de prospective stratégique du territoire qui surplombe l'ensemble des documents d'urbanisme, de déplacements ou d'habitat qui ensuite doivent s'y conformer. Il est donc proposé que le Conseil de développement dans un premier temps puisse apporter, pour le Grand Lyon, une contribution au SCOT, à partir du croisement de regards des différents acteurs que vous représentez, qui sont issus de milieux et de problématiques très différents, à partir aussi d'une approche que vous portez, qui est plus une approche des territoires vécus que des territoires institutionnels. Ces territoires vécus débordent le strict cadre de l'agglomération, empiètent sur d'autres territoires et il nous semble important que les réflexions qui sont menées actuellement pour l'élaboration du SCOT puissent s'enrichir de cette approche à partir des territoires vécus. On propose comme un petit galop d'essai que le Conseil de développement puisse travailler pendant

deux ou trois mois pour apporter une contribution, à partir de cette problématique-là, sur la question un peu pointue, mais vous verrez qu'elle concerne la vie de tous les jours et de tous les habitants de l'agglomération, des équipements et des services publics qu'il faut mettre à disposition des habitants aux différentes échelles de territoires. On le voit bien dans le domaine des déplacements, de la culture, du sport, etc. On doit organiser le territoire autour d'équipements publics qui vont avoir ensuite des aires de marché différentes selon leur importance. Il s'agit de réfléchir au bon équilibre de la mise en œuvre de ces services et équipements publics dans une perspective, que s'efforce de développer le Schéma de cohérence territoriale qui sera mis en débat à partir de 2007, dans une perspective de ville plus multipolaire qu'aujourd'hui, qui permette la conception de pôles secondaires multifonctionnels d'activité économique, d'emploi, d'habitat, de commerce, de loisir, pour essayer de contrôler, mieux qu'aujourd'hui, l'étalement urbain, un certain nombre de ces problématiques là. Voilà dans un premier temps, pour vous mettre le pied à l'étrier sur cette problématique du SCOT. Et puis, en 2007, avec le SEPAL, nous vous proposerons d'organiser, puisque le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui va édicter les grands principes d'aménagement dans le cadre de ce schéma de cohérence territoriale, sera mis en débat en 2007 et donc il vous sera proposé non pas un avis ou un strict avis mais bien une contribution, dans laquelle toute la place à l'imagination peut être faite dans une contribution à l'élaboration de ce SCOT. Plus qu'un avis parce qu'un avis, « c'est bien, c'est pas bien », ce n'est pas forcément ce qu'il y a d'intéressant. Donc c'est bien une contribution, c'est-à-dire un apport, un regard critique dans cette élaboration.

Deuxième saisine qui vous est faite, également assez rapide, nous attendons que le Conseil de développement émette une contribution sur la réflexion Lyon 2020. Je veux dire notamment aux membres de l'ancien Conseil de développement qui ont vécu de manière un peu difficile (...) je crois qu'une partie de la confusion venait du fait que, avant que le Conseil de développement ne soit fondé, la démarche « Millénaire 3 » avait été lancée et que le Conseil de développement s'est considéré un peu comme l'organisme qui allait assurer la permanence de la démarche « Millénaire 3 ». Je crois que le Conseil de développement c'est un outil du débat public mais ce n'est pas l'outil par lequel tout doit passer. Donc Lyon 2020 c'est une démarche de prospective, de vision métropolitaine à l'horizon 2020. Le Conseil de développement est un des acteurs de l'élaboration de cette vision métropolitaine. Les services, notamment la Direction de la prospective et de la stratégie, Corinne Tourasse, sont en train de finaliser la version 1 de cette vision métropolitaine Lyon 2020 qui a été le fruit de groupes de travail qui ont travaillé sur les différents emblèmes de l'agglomération, avec comme vision d'essayer de faire en sorte que, à l'horizon 2020, l'agglomération rentre dans ce qu'on appelle le Top 15 des agglomérations européennes. La question qui est posée c'est quelle marche il faut franchir, quelle stratégie il faut mettre en place pour assurer ce développement à l'échelle européenne de notre métropole tout en faisant sentiment d'appartenance, et c'est bien là également une des difficultés et un des paris, tout en faisant en sorte que les habitants de notre agglomération se sentent appartenir à cette vision, soient porteurs de cette vision, que les acteurs de la métropole se mobilisent autour de cette vision. C'est une démarche un peu originale qui a été menée à partir des emblèmes de la métropole. Qu'est-ce qui nous différencie des autres métropoles européennes ? Qu'est-ce qui crée notre identité ? Et à partir de ce qui nous différencie et ce qui nous identifie, comment construire un développement métropolitain qui rayonne au niveau national, qui développe la solidarité et le vivre ensemble au niveau de notre agglomération ? Donc une première version de la construction de cette vision métropolitaine, qui bien évidemment s'adosse aussi sur les réflexions qui ont lieu sur le SCOT dont je vous ai parlé tout à l'heure, va être produite par la Direction de la prospective et de la stratégie en septembre/octobre de cette année. Il sera demandé au Conseil de développement de porter un regard sur cette vision. En quoi elle fait sens, en quoi elle pose problème, en quoi elle fait adhésion, en quoi elle ne fait pas adhésion, qu'est-ce qu'il manque pour le projet de l'agglomération à l'horizon 2020 au regard des différentes préoccupations que vous portez les uns les autres. Et on attend une contribution du Conseil de développement sur ce document. On attend également, sur la même problématique Lyon 2020, que le Conseil de développement, comme organisateur du débat public, nous énonce un certain nombre de recommandations sur la manière dont cette vision métropolitaine peut être mise en débat, partagée, discutée à l'échelle de l'agglomération, non pas seulement au sein du Conseil de

développement mais plus largement éventuellement avec des conseils de quartiers, l'ensemble des acteurs de l'agglomération. Comment mettre en débat cette vision métropolitaine parce que, si on souhaite qu'elle fasse, non pas consensus, mais qu'elle fasse sentiment d'appartenance et qu'elle anime les acteurs du territoire, il faudra bien qu'elle soit appropriée et enrichie par l'ensemble des acteurs de l'agglomération. Voilà la deuxième saisine. Sur la troisième saisine, je vais aller vite. Agenda 21, ça a été une des contributions importantes du précédent Conseil de développement que d'avoir participé à l'élaboration du premier Agenda 21 de l'agglomération. Agenda 21, en gros, pour ce qui ne sont pas coutumiers de ces terminologies, c'est le plan d'actions dont s'est doté le Grand Lyon en 2005, 87 actions, pour mettre en œuvre une politique de développement durable. Alors ça touche tous les secteurs d'agglomération. Ça touche bien évidemment l'organisation interne du Grand Lyon, la politique d'achat mais aussi les politiques de déplacements, d'habitat, de santé publique, etc. 87 actions ont été retenues dans le plan d'actions du premier Agenda 21 du Grand Lyon. Cet Agenda 21 va devoir faire l'objet d'un bilan. Ce bilan va se faire autour d'un certain nombre d'indicateurs de développement durable, des indicateurs dans le champ environnemental, des indicateurs dans le champ social, des indicateurs dans le champ économique. Les indicateurs environnementaux ont été largement élaborés. Il reste à élaborer les indicateurs économiques, les indicateurs sociaux, à réaliser le bilan de l'Agenda21. Les deux premières années de mise en œuvre de l'Agenda 21, le Conseil de développement et un groupe de travail spécifique sera associé à ce bilan. Il y aura également à réactualiser ce plan d'actions, dont il est prévu par les textes que le Conseil de développement participe à sa réactualisation mais aussi qu'il est là pour proposer, le cas échéant, de nouvelles actions. Donc poursuite de l'investissement du Conseil de développement sur l'Agenda 21. Je termine très vite par la dernière, l'avant dernière pour le coup, les suites à donner au Forum pour une mondialisation responsable. Gérard Collomb vous en a parlé tout à l'heure. Il s'agit, si bien évidemment le Conseil de développement rebondit sur cette idée, d'organiser un groupe de travail qui puisse participer aux débats qui auront lieu en octobre dans le cadre de ce Forum pour une mondialisation responsable, puis ensuite de prendre en compte, au niveau local, l'ensemble des propositions, des thèmes de réflexions qui auront émergé à l'occasion de ce Forum international pour poursuivre le débat au niveau local et mettre en pratique les recommandations ou les actions qui auront pu être envisagées à l'occasion de ce Forum. Le dernier point, veille permanente dans les commissions thématiques, on rappelle tout simplement ici que le Conseil de développement est organisé autour de deux commissions permanentes : une commission dont les thématiques tournent autour de l'aménagement et les déplacements et une commission sur la thématique de la solidarité et la cohésion sociale. Ça ne veut pas dire, par exemple, que le Schéma de cohérence territoriale tombe dans l'une des deux des commissions - on pourrait se dire que ça tombe dans la commission « aménagement et déplacements », je crois que ça a tout autant à voir avec la commission « solidarité et cohésion sociale ». Ces commissions-là sont là pour assurer une veille permanente. C'est ainsi que l'exécutif a souhaité les inscrire au sein du Conseil de développement. Assurer une veille permanente sur ces thématiques-là au sein de notre Conseil de développement de telle sorte qu'il y ait une capitalisation des propositions et de l'imagination qui s'effectue sur ces questions là. Voilà pour les saisines.

### **Jean Frébault**

Merci Gérard Claisse. Il y a quand même des commandes assez fortes de la Communauté urbaine. Le transparent que vous voyez ici parle des auto-saisines. Ce que vous voyez ici ce n'est pas forcément le programme d'auto-saisines, ce sont les idées qui résultent des suggestions qui ont été faites par écrit par un certain nombre d'entre vous. Je crois qu'il y a un travail de reformulation à faire, il y a aussi certainement à enrichir certains points. Donc vous avez tout à fait liberté, pour ceux qui n'ont pas répondu, d'intervenir ou de faire des suggestions. Avec Pascale Gibert Ledru, nous avons essayé de classer un peu les choses. Vous avez des sujets comme bien sûr l'habitat, le logement, les déplacements qui viennent très fortement mais il faudrait peut-être mieux préciser les questions pour leur donner une dimension assez transversale. On voit bien d'ailleurs que les questions d'habitat et d'aménagement sont très liées aux questions de déplacements. Les questions économiques, vu sous l'angle du développement économique, de la

compétitivité mais aussi sur l'économie solidaire qui revient beaucoup avec plusieurs thèmes sur les finances éthiques, sur l'achat responsable, etc. Vous avez également tout un bloc sur les questions d'environnement, de cadre de vie, du développement durable. Les questions des territoires voisins, on l'a évoqué tout à l'heure, je crois que c'est très clair d'ouvrir le périmètre du Grand Lyon sur un dialogue avec d'autres territoires. Il y a également des thèmes qui concernent la place de l'université, la société de la connaissance, et puis enfin toutes ces thématiques du vivre ensemble. Ça renvoie aussi bien aux questions de ségrégation socio-spatiale dans les banlieues, à des questions sociétales, l'engagement des jeunes, la place des femmes, la place des personnes âgées avec le vieillissement démographique, donc des questions sociétales très fortes. Je souhaite personnellement que le Conseil de développement y travaille et construise un discours sur toutes ces questions là qui font l'objet de beaucoup de réflexions au niveau national, mais notre agglomération, à Lyon, a peut être, plus que d'autres, apporté certaines réponses, dans un contexte qui est parfois difficile notamment dans certains territoires de l'agglomération, nous avons certainement beaucoup de choses à dire. Je dois dire que j'ai eu aujourd'hui, je ne sais pas si elle a pu nous rejoindre, un petit échange avec Chris Laroche qui est proviseur du Lycée de Vaulx en Velin et qui m'a dit à quel point ces thématiques, le lien par exemple entre la question éducative et la question du vivre ensemble dans les banlieues, elle souhaitait que ce soit également un sujet fortement abordé au sein du Conseil de développement. Voilà donc quelques thèmes. Je ne sais pas si j'ai balayé exhaustivement la liste, je vous invite à avoir un premier débat. Bien entendu, il ne s'agit pas de les valider dans le détail aujourd'hui. Nous allons à partir de ces propositions et des réflexions qui vont les compléter aujourd'hui, consacrer l'été à organiser un peu ces thèmes et voir comment nous pourrions mettre sur pieds des méthodes de travail qui pourront les traiter sachant qu'ils n'auront pas forcément tous des échéances immédiates bien entendu.

Qui demande la parole ?

### ***Claude Jeandel***

Je voulais simplement demandé si également j'ai parlé tout à l'heure de la culture, c'est vrai, c'est un peu mon dada mais puisqu'on parle des problèmes sociétaux justement, il me semble que la culture, l'université, l'éducation, ça doit être un ensemble. Est-ce qu'au niveau du Conseil de développement on a une vision d'agglomération de la culture ?

### ***Jean Frébault***

Je vais vous répondre tout de suite. Oui, je souhaite que l'entrée Culture soit présente dans les thèmes. Alors peut-être qu'elle n'apparaît pas clairement dans les premières suggestions qui ont été faites mais nous avons, dans le Conseil, quelques représentants du monde de la culture qui est extrêmement vivant et dynamique à Lyon. Tout à l'heure le représentant de la friche RVI s'est exprimé. Je l'ai personnellement visitée et c'est assez passionnant ce qui s'y passe. Il y a ici le directeur de la Bibliothèque de Lyon, nous avons dans les personnalités qualifiées, Guy Darnet et les représentants du monde de la danse à Lyon, nous avons le directeur de l'Opéra, ma liste n'est pas du tout exhaustive. Donc vous voyez, ça représente aussi bien des grandes institutions que des initiatives qui se situent de manière apparemment plus modeste dans les territoires périphériques. Tout cela interroge beaucoup les territoires, interroge aussi l'ensemble de la vie sociale et également les questions d'urbanisme donc je suis convaincu que cette entrée Culture, croisée avec d'autres, doit être tout à fait présente.

Madame ?

### ***Annie Taravel, Collège « citoyens »***

Je suis surprise que la prise en compte du vieillissement apparaisse en dernier point parce que c'est vrai que la prise en compte du vieillissement de la population et la longévité des personnes âgées rentrent en ligne de compte aussi bien pour le logement, le déplacement, le commerce de

proximité. Donc c'est vrai qu'un sujet qui peut paraître rétrograde par rapport aux constructions, au développement durable, disons qu'il y a des petits sujets qui en somme sont regroupés....

### **Jean Frébault**

... Je tiens à vous rassurer : cette liste n'est pas du tout hiérarchisée. C'est un petit peu le hasard des arrivées des sujets mais c'est une question majeure qui nous concerne tous et on la mettra bien sûr en relief comme il se doit dans nos thématiques. La question, c'est comment on va la traiter, qu'est-ce qu'on va apporter de plus ? Parce qu'il y a beaucoup de travaux sur ce sujet. Donc je pense que nous, Conseil de développement, il faudra, sur un sujet comme ça, que l'on trouve un angle d'attaque qui apporte un plus par rapport à ce qui se fait déjà.

### **Jacques Welker, Collège « citoyens »**

Je participais à l'ancien Conseil de développement. A ce propos et particulièrement à propos de la question de la relation avec les territoires voisins, la construction de la métropole, je m'interroge sur les suites qui vont être données au travail qui avait été engagé, et notamment avec nos voisins, Conseil de développement Saint Etienne, etc. L'appel à coopération métropolitaine qui a été engagé par rapport à la DATAR, les échéances de réponse se rapprochent très sérieusement là aussi, puisque j'ai cru comprendre que c'était fin 2006 début 2007 qu'une réponse de notre Conseil de développement pourrait être envisagée. Quid de la continuité qu'on pourrait tenter d'assurer dans ce domaine ? Je fais aussi allusion à l'action des autres conseils de développement dans les pays issus de l'action de la Région, les conseils locaux de développement dont on parle de plus en plus. J'ai eu l'occasion sur un autre thème mais je pense qu'on aura l'occasion de l'évoquer, de participer, à l'invitation de la Région, à des rencontres concernant l'association française de l'évaluation, et la concertation citoyenne qui a été mise en place à cet égard qui me paraît riche de développement et en particulier de développement concernant notre propre Conseil de développement. C'est un peu au sens de la continuité avec les travaux antérieurs que je pose ces questions. Pour des raisons pratiques bien entendu, il ne s'agit pas de faire l'apologie de quoi que ce soit sur le passé.

### **Jean Frébault**

Je vais rassurer Jacques Welker. Je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que, dès lors que nous avons été sollicités, le Conseil de développement refondé se doit absolument d'être présent sur ces chantiers. On en a parlé à plusieurs reprises tout à l'heure. Le dialogue engagé à l'initiative de la Région urbaine de Lyon, les demandes des conseils de développement voisins - moi j'ai eu des demandes du Conseil de développement de Saint Etienne de dialoguer avec notre conseil sur les relations Lyon - Saint Etienne, relations économiques, relations déplacements. Au dernier moment, le Président nous a adressé un mot d'excuse, il n'a pu être présent aujourd'hui mais je pense que la prochaine fois nous l'entendrons très probablement. Il faudra qu'on voit, notamment avec le bureau qui se mettra en place et j'en dirai un mot tout à l'heure, comment dans la pratique, nous organisons la continuité que tu appelles de tes vœux et que j'appelle bien sûr avec toi.

### **Paul Coste, Hespul**

Je voudrais faire une remarque que j'ai fait longtemps dans l'ancien Conseil de développement, c'est que quand on parle des conseils de quartiers, c'est très bien, mais il y a des tas de villes dans l'agglomération lyonnaise qui n'ont pas de conseils de quartiers. Donc il ne faut pas les oublier pour la représentation des territoires, premier point. L'autre point, je voulais rebondir sur quand on parle de permettre à la métropole de rejoindre le Top 15 des métropoles européennes,

pourquoi pas, mais à condition que l'on s'appuie sur l'indice de développement humain ou sur l'empreinte écologique plutôt que sur le PIB. Merci.

**Jean Frébault**

Ca fait partie des éclairages qu'apportera le Conseil de développement dans sa contribution. Sur les conseils de quartiers, je rappelle que dans le collège représentation territoriale a été mise en place une représentation qui est certes moins structurée que les conseils de quartiers mais qui existe quand même puisque vous êtes un certain nombre à avoir été sollicités par les conférences des maires pour représenter un peu la sensibilité associative ou citoyenne de ces territoires périphériques. Peut-être que les choses vont évoluer dans l'avenir et qu'il y aura des conseils de quartiers plus organisés, en tout cas, nous devons être attentifs à ces questions-là, bien entendu.

**David Fitoussi**

Parmi les sujets qu'il me semble important de traiter, même peut-être par priorité, j'en retiendrais deux principalement : celui des conditions dans lesquelles le retour sur le terrain va s'opérer avec les populations concernées et le second porte plutôt sur le problème du financement de ce Conseil de développement, de ses moyens financiers, ses moyens d'actions et ses moyens de communication. Je vous remercie.

**Jean Frébault**

En ce qui concerne les moyens du Conseil de développement, Gérard Claisse pourra en dire un mot tout à l'heure, ils sont modestes mais ils sont réels, je peux en témoigner.

Autre intervention ?

**Bernard Jouve, personnalité qualifiée**

Lorsqu'on se livre à un tour d'horizon rapide à l'échelle internationale en matière de démocratie participative au niveau local, on se rend compte qu'un certain nombre d'expériences qui nous viennent essentiellement d'ailleurs des pays en voie de développement et qui portent sur la capacité des citoyens à peser sur l'allocation des ressources budgétaires. Vous voyez très bien où je veux en venir, je veux parler de l'expérience de Porto Allegre et du fameux budget participatif. Est-ce que le Conseil de communauté et les services compétents de la communauté urbaine sont prêts à s'engager dans cette voie là ?

**Philippe Tiberghien, association Unis-cités**

Je suis heureux de voir que l'engagement des jeunes a été retenu comme un sujet d'auto-saisine. Je pense que, avec la mise en place d'une façon ou d'une autre, dans les années à venir, d'un service civil en France pour les jeunes va apporter une force énorme que le Grand Lyon peut utiliser avec profit, et qu'elle aura besoin de beaucoup d'imagination pour pouvoir utiliser cette nouvelle force et qui en même temps associe les jeunes au développement de notre agglomération.

**Jean Frébault**

Je pense que le thème des jeunes ne peut pas être absent de notre programme. Je crois que tous les conseils de développement l'ont inscrit dans leurs réflexions.

**Pascale Chobaux, Collège « Représentation territoriale des habitants », Lyon 7<sup>ème</sup>**

J'ai une question pratique : J'ai parcouru rapidement le règlement intérieur. Concrètement, quand vont se mettre en place les groupes de travail ? Je vois que ce soir, on peut s'inscrire dans une commission permanente. Par rapport aux sujets d'auto-saisines ou de saisines, il y en a déjà qui, pour moi, me parlent donc j'aimerais savoir concrètement comment ça va s'organiser.

**Jean Frébault**

Dans quelques instants on va parler des questions d'organisation donc on essaiera de donner une réponse à votre question.

**Eric Fidèle Opopu, Association d'entraide CASCOB Brazzaville**

(...)\* Je suis un militant associatif de longue date. Je me suis permis d'être présent parmi vous car pour moi le développement est quelque chose d'important. Je suis ressortissant d'un royaume du Congo Brazzaville. On était organisé, structuré, avant la pénétration européenne. Les gens ont pensé bon de venir interrompre comme ça le développement de ces territoires. C'est pour ça que je parle français d'ailleurs, toutes choses égales par ailleurs. C'est pour ça que je suis avec vous. Je suis très sensible au développement. D'ailleurs je me suis permis quand j'ai écrit à Monsieur Frébault le président, pour être concret, d'envoyer quelque chose sur le Congo Brazzaville. « La belle femme ne peut donner que ce qu'elle a de meilleur ». Donc nous avant le pétrole qui tue, il y a l'or noir donc 70% du territoire congolais c'est le bois. Donc j'ai fait une proposition concrète. Je suis très sensible et je veux aussi sensibiliser le Conseil de développement sur la nuisance des affamés du Sud vers le Nord. Les Noirs, vous les voyez comment ils meurent, mais je vous dit qu'ils viendront, je vous le dis. C'est la sonnette d'alarme que je sonne là. Il y en a qui vont mourir, mais il y en a qui vont venir. Et les chinois et les autres ont compris : ils vont sur place pour travailler avec les gens, essayer de maintenir là, la pression est énorme. Donc voilà l'objet de ma présence est de contribuer. Je vis ici avec ma famille depuis plus de 20 ans mais tous les ans j'y vais. Je vois ce qui se passe là bas, donc profitez de ma présence pour voir comment on peut aider là-bas de sorte à ce qu'ils ne déferlent pas tous ici.

**Jean Frébault**

Merci Monsieur, je crois que la question que vous soulevez, il faudra que l'on l'aborde d'une manière ou d'une autre.

**Paul Raveaud**

Tous les sujets sont intéressants donc ma question est : comment on les prend ? Je crois qu'il y a un accord, un consensus au sens fort du terme, sur le fait que nous vivons une des métropole, l'agglomération les plus ségréguatives de France actuellement. C'est vrai qu'il y a une ségrégation forte, centre ville-périphérie, à l'intérieur même du Centre, entre populations, entre actifs et chômeurs, jeunes et moins jeunes, etc. Il me semble que l'objet c'est moins d'être dans le Top 15, j'ai pas bien compris cette problématique du Top 15, j'adhère pas à ça. Mais je pense que notre projet, c'est de construire une agglomération où les gens vivent bien, se sentent bien, créent des choses. On sera peut-être premiers en faisant ça d'ailleurs, on sera peut-être 20<sup>ième</sup> mais qu'importe. Et mon idée c'est : ne serait-il pas possible par rapport à ces différents thèmes, et je pense à patrimoine, vivre ensemble, finances, logement, etc. de rechercher comment construire des supports à partir de ces vraies questions, qui permettent d'établir des nouvelles relations au sein de l'agglomération, au sein des 55, 57, 60 communes ? La culture on voit bien que c'est pas avec certains objets culturels mais avec des pratiques qu'on développe des relations nouvelles entre des populations qui s'ignorent, donc s'ignorant elles se méprisent, mais elles peuvent aussi développer entre elles des violences, ce qui est le cas aujourd'hui. La question du logement, il faut

la reprendre aussi comme ça, et pas seulement au niveau des 20%. Non, je crois qu'il faut la prendre tout autrement, de même les relations intergénérationnelles. Et puis il y a un thème qui a été abordé plus ou moins par beaucoup de personnes. Il me semble que l'avenir d'une grande métropole c'est de développer le non-marchand. Quand je dis le non-marchand, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'échange monétaire mais qu'un certain nombre d'objets et de relations se passent en construisant des objets porteurs de sens et non pas d'abord à la recherche du profit. Il me semble que dans un certain nombre de grands projets actuels de notre agglomération ce qui manque c'est cela, c'est que d'un point de vue marchand ils sont bien conçus. D'un point de vue humain, d'un point de vue développement au sens humain, il y a une grosse carence. Et donc le problème est comment développer du non-marchand. Le tout-marchand mène dans le mur. Je pense que tout le monde est d'accord là-dessus. Et donc être 15<sup>ème</sup>, moi, ça me fait un peu peur parce qu'on a l'impression qu'on court après d'autres qui sont dans le tout-marchand mais ça ne durera qu'un temps et qu'il faut réintroduire la durée, la prospective. Et la prospective, c'est l'humain, et l'humain quelque part, c'est l'échange au sens peut-être marchand de l'échange mais au sens fort, pas au sens uniquement marchand du profit.

### **Jean Frébault**

Là on rentre déjà dans le fond du débat. Effectivement dans toutes les agglomérations que je vois, qui ont des ambitions métropolitaines, il y a une dialectique à trouver entre la compétitivité internationale et la dimension humaine, la dimension de vivre ensemble, et notre agglomération doit bien-sûr être particulièrement attentive à décliner ces deux volets. Je ne sais pas si on est la plus ségréguée de France, en tout cas, c'est vrai qu'on hérite d'une géographie et d'une histoire qui comprend beaucoup de disparités spatiales et qui se traduisent aussi sur le plan social. Je pense qu'on est aussi une agglomération qui a le plus poussé les politiques publiques en la matière. Je vois par rapport à d'autres, par exemple Marseille qui est une agglomération plus mélangée, la Région parisienne où c'est encore plus accentué qu'à Lyon, donc on a une position et une histoire des politiques publiques qui nous imposent peut-être d'aller au fond des choses sur cette question-là. Donc je crois d'une manière ou d'une autre, je ne sais pas comment intituler ce thème, qu'il faut qu'on s'en empare. Ça me paraît absolument évident. Et je crois que les réponses c'est une combinaison de réponses qui sont en partie urbanistiques, en partie culturelles, en partie liées à la vie sociale dans l'agglomération. Et c'est tout ça qu'il faut essayer de décliner à partir de tout ce qui a déjà été fait et qui n'est pas tout à fait négligeable dans notre agglomération.

Est-ce qu'il y a d'autres prises de paroles avant qu'on conclue ?

### **Alain Lapierre, Société Murmur**

Quand je vois les sujets d'auto-saisines, les sujets de saisines généraux me plaisent bien. Les sujets d'auto-saisines me plaisent bien aussi. Il y en a beaucoup. Par contre, je me dis qu'il y en a peut-être un qui manque, qui me paraît presque plus important d'ailleurs surtout compte tenu du fait que tous les acteurs sont là, qu'ils soient du monde économique, du monde associatif, du monde syndical, du monde politique, c'est l'emploi. Et je me dis qu'après tout, un conseil de développement, il pourrait avoir aussi un petit volet Conseil de développement de l'emploi. On vient de créer à Lyon une maison de l'emploi, pourquoi pas essayer, nous, d'apporter une contribution pour faire en sorte qu'elle vive bien ?

### **Jean Frébault**

Tout à fait. Ce qu'il faudra par rapport à cela, c'est bien définir notre angle d'attaque sur cette question là pour ne pas faire la même chose que ce qui se fait dans d'autres lieux par ailleurs qui font beaucoup de choses. Je rappelle qu'il y a des acteurs économiques, il y a une représentation syndicale assez large au sein du Conseil de développement. Il y a des acteurs qui travaillent sur

les questions d'insertion, etc. donc il y a certainement effectivement quelque chose à faire. La dernière intervention ?

***Hervé Saillet, Robin des villes***

Je ne vois pas dans la liste des membres fortement représentés des gens de l'Agriculture, paysans. J'ai vu qu'il y a avait des gens de la chambre agricole. Pourquoi je me place sur ce sujet là puisqu'on s'intéresse à l'urbanisation, des fois, elle est galopante ? C'est pour dire est-ce qu'on peut urbaniser mieux en ville, sur de l'urbain, sur du délaissé urbain, sur de la friche, puisque dans le SCOT on voit qu'on a capacité à accueillir en territoire déjà urbanisé les nouveaux arrivants de demain sur l'agglomération, donc comment on va entrer en discussion avec le monde agricole qui travaille dans l'agglomération pour pas qu'ils soient de plus en plus poches. Je me déplace un peu par rapport au sujet de l'association mais ça me paraît important.

***Jean Frébault***

C'est vrai qu'ils ne sont pas représentés mais il faudra peut-être aller les chercher dans les groupes.

***Denis Eyraud, Collège « Représentation territoriale des habitants », Président de l'UCIL***

Je voudrais rassurer nos amis de certains conseils de quartiers pour dire qu'il y a aussi, dans cette représentation territoriale, des associations locales d'habitants et des comités de quartiers et qu'ensemble on arrivera bien à avoir une bonne couverture de la représentation des habitants et des usagers dans ce conseil. Personnellement, je serais intéressé qu'on ajoute un thème qui est très important dans notre agglomération, c'est celui de la pollution et des risques. Quand vous voyez qu'avec les zones qui ont été mises autour de la Vallée de la chimie, on gèle une grande partie de notre agglomération, je pense qu'il faut qu'on en débattenne. Et c'est un problème qui, dans les 20 ans à venir, nécessitera des aménagements et c'est vraiment un thème de réflexion du Conseil de développement.

***Jean Frébault***

Tout à fait. Je crois d'ailleurs qu'il a été cité. On ne l'a pas détaillé mais sous le mot environnement, cadre de vie, il y a notamment ce sujet.

***Marie Cécile Galland, Collège « citoyens »***

Je fais partie de l'ancien Conseil de développement. J'y ai été présente pendant deux ans. Et tout d'un coup je me pose une question sur la place à donner, ça concerne les relations entre cultures différentes : français d'origine différentes ou alors étrangers sur le sol français. En ce moment, il y a toute une campagne, un mouvement qui se fait dans certains quartiers, zones sensibles, initié par la Ville de Lyon. Ce sont des jeunes qui terminent leurs études universitaires, qui s'installent à un endroit donné et qui font des animations sur les nouvelles technologies, sur la danse qui intéresse des jeunes, des adolescents, des enfants et même les nouvelles technologies, quand on retouche des photos prises sur ordinateur ou quand on fait des photos avec presque rien, une flaque d'eau. Et donc j'ai été témoin de l'arrivée de roumains, de personnes d'origine algérienne, d'africains et je me pose des questions sur cette façon de mobiliser et de faire un lien, et comment parce que ces jeunes sont vraiment actifs et sont spécialisés dans ce qu'ils démontrent, ils sont en fin d'année universitaire pour la plupart.

### ***Citoyen lyonnais, identité non déclinée***

Il y a pas mal d'intérêt concernant le développement durable. On parle beaucoup de développement durable. Je sais qu'il y a beaucoup d'études qui sont faites concernant ce développement et ce que je souhaitais savoir c'est qu'on parle beaucoup d'indices environnementaux qui nous permettent d'appréhender la réalité environnementale et moi j'aimerais toucher du doigt, de manière un peu plus concrète ça, et je souhaiterais savoir si les services, parce que je sais qu'il y a des services au Grand Lyon qui étudient ça, qui élaborent des indices d'évaluation, est-ce qu'il serait possible d'envisager leur présence un jour pour nous expliquer « scientifiquement », entre guillemets, comment ils élaborent leurs indices. Ça nous permettra de voir la réalité et qu'est-ce qui se cache derrière ces indices. Souvent il y a pas mal de subjectivité.

### ***Jean Frébault***

Oui, je confirme qu'il y a des travaux assez pointus dans les services du Grand Lyon et je pense qu'avec les experts de 4D, de la FRAPNA et autres, il y a de quoi alimenter le débat que vous suscitez. On pourra peut-être, par exemple, un jour, s'interroger sur quelle est l'empreinte écologique des membres du conseil de développement ?

### ***Même personne non identifiée***

C'est très intéressant, excusez moi juste pour vous dire, moi ce qui m'intéresse c'est effectivement l'indice en lui-même. Comment est construit l'indice. On va devoir juger des situations, il nous faut des outils d'évaluation que sont les indices, et donc comment on les crée.

### ***Pierre Gonzales***

Une toute petite chose sur les indices justement, dans le secteur des nouveaux territoires de l'art, il y a des gens qui ont développé des indices assez intéressants qui rejoignent les indices de développement humain, qui sont par exemple le produit intérieur doux, promu par Fazette Bordage, qui est venue d'ailleurs à Lyon dans d'autres cadres. Donc je pense que c'est peut-être un thème à aborder que celui des indices.

### ***Jean Frébault***

... qui amène à d'autres regards. J'ai senti qu'il y avait plusieurs interventions qui visaient à mettre en évidence quelques signes pas toujours visibles de ce qui bouge dans notre société. Je pense que c'est très important que le conseil de développement arrive à changer un peu le regard sur cette société en mouvement ou sur quelques enjeux qu'on a peut-être tendance à sous estimer dans nos débats d'actualité.

### ***Pierre Gonzales***

Une autre petite question : si on veut s'informer sur des points particuliers, par exemple moi, il y a point qui m'intéresse, ce serait le développement d'un axe design entre Lyon et St Etienne, on passe par Madame Pascale Gibert Ledru ?

### ***Jean Frébault***

Tout à fait.

**Xavier Patrouillard, École supérieure de Chimie Physique Électronique de Lyon**

Je veux rebondir sur la question de Denis Eyraud. Il est clair que toute la requalification de la Vallée Sud de Lyon doit être engagée puisque le désengagement de la chimie, d'une certaine façon, et d'autre part les techniques de sécurité qui sont en place, pourraient permettre de requalifier des zones. Je pense que là, il y a aussi un très gros travail pour repenser le sud de Lyon, dans la mesure où il y a une évolution de la chimie et malheureusement je connais bien le sujet. La deuxième intervention, c'est que dans ce groupe, et ce que j'ai entendu ici montre qu'il y a peu de gens qui sont sensibles aux questions économiques, dans la mesure où j'ai entendu parler beaucoup parfois de faire beaucoup de social mais je ne sais pas très bien comment on fait du social s'il n'y a pas une économie qui se développe aussi. Je crois que c'est un souci sur lequel il faut à voir aussi. Je ne sais pas si c'est un souci que le Conseil de développement doit avoir mais je sais en tout cas qu'il n'y a pas de social s'il n'y a pas d'économie. C'est un message que je voudrais vous faire passer. Je veux bien qu'on fonce dans la culture, qu'on fonce dans toute l'organisation mais je pense qu'on a vraiment un très gros souci sur Lyon, c'est quel devenir de Lyon, qui a perdu une partie de ses activités traditionnelles, en particulier dans la chimie qui est entrain d'évoluer vers la biochimie et d'autres technologies. Mais quand vous parlez de Lyon en 2020, c'est quoi dans le domaine de l'économie, à partir du moment où des grands pans de notre économie traditionnelle ont disparu ? Je crois qu'il y a aussi ce souci-là. Je ne sais pas, ce n'est peut-être pas l'enceinte pour en parler, il en a d'autres enceintes qui travaillent déjà. La Région a fait un travail sur ce sujet là. Je rejoins Gérard sur le fait qu'il faut éviter les doublons mais je pense qu'en tous les cas un souci fondamental, si on doit penser 2020, avec quoi vivrons nous ? Donc ça, c'est une chose sur laquelle, aussi, il devrait y avoir sujet de saisine et c'est une véritable préoccupation que l'agglomération doit avoir. Comment je vais vivre, peut-être pas dans le Top 15, mais en tout cas avec une économie de marché.

**Jean Frébault**

Merci Monsieur Patrouillard. L'économique est un des trois piliers du développement durable. Il faut qu'on le rappelle absolument. Nous avons d'ailleurs constaté qu'il y avait peut-être une présence un peu insuffisante des acteurs économiques dans le Conseil de développement, au niveau des personnalités qualifiées. Nous avons cherché à le compléter et nous avons le plaisir d'accueillir le directeur pour le Rhône et Lyon de la Société Lyonnaise de Banque, Monsieur Minssieux, qui nous a rejoint aujourd'hui. Et nous devrions désigner prochainement un représentant du secteur industriel qui sera quelqu'un justement de la mouvance de la chimie pour qu'il y ait un vrai dialogue entre toutes les composantes de la société civile.

Bien. Au terme de ce débat qui n'est pas clos, je dirais simplement que vous avez insisté sur certains des thèmes proposés et vous en avez rajouté d'autres et non des moindres, donc nous allons devoir remettre un peu d'ordre et de hiérarchie dans tous les thèmes proposés pour qu'ils puissent alimenter un groupe de travail, parce que tout ça fait un peu lourd. Je pense qu'il faudra sans doute distinguer dans ces thèmes ce qui fait l'objet d'une attente de contribution urgente et ce qui relève plutôt d'une veille dans la durée. Et donc je pense qu'il faudra qu'on organise le programme et le calendrier de nos travaux en fonction de cette priorisation avant de vous faire quelques communications pratiques sur l'organisation de nos travaux. Je vais demander à Gérard Claisse de donner ses réactions à l'issue de ce débat.

**Gérard Claisse**

Quelques réactions. D'abord sur la composition : à l'évidence, l'idéal de la représentation de la diversité de la société civile est quelque chose que l'on ne peut pas atteindre et il faut s'y résoudre à un moment ou à un autre. Donc à un moment, il faut plonger et on se dit « on y va » avec les gens que l'on a réussi à rassembler et on part sur cette base là. Pour autant, bien évidemment, il y a des possibilités d'ajustement. Ces possibilités d'ajustement, elles auront lieu notamment pour les acteurs économiques. Elles peuvent avoir lieu pour mieux représenter les jeunes dans notre cité,

elles peuvent avoir lieu pour mieux représenter les populations issues de l'immigration dans notre Conseil de développement. Il y a encore plein d'autres absents dans notre Conseil de développement. Alors comment on compense ces absents ? Là d'abord par des associations qui sont susceptibles de les représenter, et quelque part porter leur parole. Il y en a un certain nombre qui sont présentes dans cette enceinte, d'associations en capacité de porter la parole de ces gens. La deuxième chose sur laquelle je voudrai insister, le Conseil de développement est fermé au titre des membres permanents du Conseil de développement mais les groupes de travail resteront ouverts. C'est-à-dire qu'on a la possibilité d'adjoindre, aux différents groupes de travail qui seront créés, ce qu'on appelle des membres associés, qui pourront venir en fonction des thématiques, se dire ça m'intéresse de participer à vos travaux, d'apporter les idées mes opinions, mon réseau et donc les groupes de travail resteront ouverts. Ce sera une manière d'ouvrir aux personnes qui ne sont pas là. Troisième manière d'ouvrir, c'est d'auditionner tout simplement les gens dont on estime qu'il est important de recueillir le discours, la parole, l'expertise, la philosophie, enfin, les propositions. Et bien évidemment le rôle du Conseil de développement va être aussi d'auditionner une série d'acteurs. Ça participera de l'ouverture du Conseil de développement et de compenser les déficits de composition qu'il peut y avoir. Cela dit 270 personnes, c'est déjà beaucoup à faire fonctionner et à l'évidence passer à 400 on ne sait pas faire. On ne sait pas réunir les gens, etc. Deuxième remarque sur les moyens du Conseil de développement, je crois qu'on les mettra à plat. On ne va pas le faire aujourd'hui. Sachez qu'il y a un budget qui est quand même le double de ce qu'il était par le passé. Ça signifie qu'il y a une volonté de mettre des moyens supplémentaires pour faire fonctionner ce Conseil de développement. Il y a donc une mission concertation placée au sein de la DPSA qui va mobiliser ses chargés de missions pour accompagner, en fonction de ses thématiques, le Conseil de développement. Le Directeur Général des services, Monsieur Benoît Quignon, nous a quittés, mais il lui appartiendra, en accord avec Jean Frébault et moi-même, de définir chaque année et de mobiliser ses services. S'il s'agit de travailler sur l'habitat, de mobiliser la direction de l'habitat, sur l'urbanisme, etc. Accompagnement également par l'Agence d'urbanisme, je vous en ai parlé tout à l'heure. Donc les moyens du Conseil de développement en terme d'accompagnement, d'ingénierie, d'audition des services seront très larges bien évidemment. Sur le fond de ce qui a été échangé, rapidement, l'affaire du Top 15, il y a quelque chose d'un peu provo là dedans. Comme vous l'avez dit, tout dépend des critères qu'on retient pour définir dans quel top 15 on souhaite arriver. On a dit : c'est du développement durable qu'il nous faut. Quelque part il faut bien travailler sur les quatre piliers du développement durable et j'entends bien qu'on travaille sur les quatre, le développement économique, l'équité sociale, la qualité environnementale, et la question de la gouvernance et donc de la démocratie et de la participation citoyenne. Et ce sont bien ça, ces 4 piliers là. Être uniquement dans le Top 15, sur des critères économiques pour être dans le Top 98 sur des critères de solidarité et d'équité sociale, ça ne me semblerait pas jouable. Pour vous rassurer simplement, le projet Lyon 2020, bien sûr il se fixe des objectifs en matière de développement économique de la métropole, et notamment dans le domaine de la santé publique, pour faire émerger une vraie force d'action économique dans ce domaine, mais ce n'est pas le seul. Mais, au titre des emblèmes qui ont pu être travaillés, il y a toute une série d'emblèmes qui a priori n'ont pas grand-chose à voir avec l'économie, quoique. L'emblème de la solidarité, c'est un des emblèmes qui a été identifié comme étant tout à fait identifiant de l'agglomération lyonnaise, tout aussi bien au niveau international qu'au niveau de l'agglomération. Voilà un emblème dont on peut se dire qu'il n'est pas uniquement dans une philosophie marchande. La question du design, de la coopération Lyon - St Etienne, est identifiée comme une des thématiques sur lesquelles il va falloir qu'on développe nos collaborations. Donc voilà une manière, en travaillant et en remettant un avis sur Lyon 2020, vous pourrez aborder ces questions-là. La question des fleuves est également un emblème autour duquel il me semble important de raconter une identité de notre agglomération. La question de la gastronomie bien évidemment, la question de la lumière, autant de symboles qui font identité mais qui font aussi sentiment d'appartenance et fierté d'appartenance à notre territoire, qui ne sont pas exclusivement des emblèmes issus de l'économie marchande. Donc vous voyez, on a de quoi travailler autour de ces questions. Voilà les quelques réactions. Il y a une question sur le budget participatif qui a été posée. La personne qui l'a posée n'est plus là donc je lui répondrai lorsqu'il reviendra. Ça me semble effectivement une question importante. Pour autant il faut là aussi ne pas

faire du budget participatif quelque chose qui représenterait un idéal démocratique. Ça peut être un des outils utilisés pour développer l'implication du citoyen dans la vie de la cité mais ça mérite là aussi débat, discussion et puis trouver les bonnes expérimentations qui permettent de faire en sorte que, progressivement, ce type de démarches, puisse entrer dans la culture politique, dans la culture des citoyens et puis dans la culture des services. Voilà quelques réflexions que je voulais vous faire.

### **Jean Frébault**

Merci. On avait prévu de terminer vers 20h30, donc on va aller très très vite. Pour compléter ce que vient de dire Gérard Claisse sur l'accompagnement du Conseil de développement en matière d'expertise, les services de la Communauté urbaine, l'Agence d'urbanisme, tous les savoir-faire des réseaux que vous représentez les uns et les autres et qui peuvent être puissants si on sait les mobiliser. Je voulais évoquer aussi le rôle d'accompagnement que peut jouer l'Institut d'Urbanisme. J'ai Franck Scherrer qui est juste derrière moi, ainsi que d'autres personnalités du Conseil de développement qui sont au dernier rang là bas, je vois Bernard Devert, Olivier Brachet. J'ai proposé, en accord avec le directeur du SEPAL, que le groupe d'experts qui travaille sur le SCOT, qu'on appelle les grands témoins, dont fait partie Michel Mousel, puisse, en tant que de besoin, apporter son concours au Conseil de développement. Maintenant, très rapidement, on va dire quelques mots du calendrier, de la constitution du bureau et du règlement intérieur, l'inscription en commissions, c'est donc pour information mais c'est important parce qu'il faut que vous notiez des choses et on vous demandera d'être actifs. Pascale, si on peut projeter les informations

Si vous pouvez noter les dates des prochaines séances plénières, c'est extrêmement important.

### **Claude Jeandel**

Pouvez vous le lire parce que personnellement je ne vois pas ce qui est écrit.

### **Pascale Gibert Ledru, secrétariat général du Conseil de développement**

Vous avez la copie du document que j'ai projeté dans vos malles mais comme c'est aussi écrit petit, je vais vous lire les dates. Vous avez ici les dates des séances plénières prochaines. La prochaine sera le 19 septembre avec comme ordre du jour la désignation du bureau, la discussion et une validation du règlement intérieur dont vous avez le projet dans vos malles, donc vous pouvez réagir d'ici là, la présentation du dossier du Schéma de cohérence territoriale, puis qu'après s'engagera le travail sur le Schéma de Cohérence territoriale. Donc on aura, en séance, une présentation de ce dossier pour pouvoir après enchaîner sur des groupes de travail. L'heure sera a priori toujours la même, c'est-à-dire 18h. On va essayer de tenir cet horaire de début de soirée pour essayer de trouver un bon compromis entre les agendas des uns et des autres. Ensuite la séance suivante sera le 17 octobre et ce sera une séance de présentation de la démarche Lyon 2020. Vous verrez dans les pochettes que vous avez quelques éléments qui vous présentent les différentes démarches donc ce qu'est le SCOT, ce que c'est que la démarche Lyon 2020, ce que c'est que l'agenda 21, donc vous pourrez avoir quelques informations et on vous en donnera d'autres au fur et à mesure, pour que vous puissiez préparer aussi les séances. Ce sera le 17 octobre et on engagera derrière les groupes de travail pour apporter les contributions sur ce sujet-là. Dernière date, le 18 janvier qui sera une date importante puisque ce sera la première réunion plénière où l'on fera une restitution de premiers travaux du Conseil de développement. Et là on fera la restitution des travaux sur la première saisine sur le Schéma de cohérence territoriale et sur les premiers travaux qui se seront engagés dans le cadre de Lyon 2020 et enfin on aura une présentation de l'Agenda 21, qui sera donc la 3<sup>ème</sup> saisine sur laquelle le Conseil de développement aura à travailler. Et puis après, on aura une séance plénière un peu plus loin qui sera en juin mais là, la date n'est pas encore fixée.

Vous avez, sans date, on vous les donnera un peu après quand on aura repris vos propositions et organisé les travaux, les commissions et les groupes de travail. Donc, sur septembre à décembre 2006, on va faire une séance de présentation ouverte à tous, parce qu'il y a besoin sans doute pour certains d'entre vous d'une mise à niveau sur le contexte institutionnel du Grand Lyon, sur le contexte des collectivités locales, donc on aura une séance de présentation là-dessus, je pense, dans le courant du mois de septembre. Ensuite, on aura les travaux en groupes de travail et en commissions, à la fois sur le SCOT, à la fois sur Lyon 2020, et le démarrage d'une première auto-saisine, dont il faudra qu'on discute et qu'on choisisse en septembre. Et puis ensuite, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007, on aura la suite des groupes de travail. Le Forum pour une mondialisation responsable aura eu lieu, donc il y aura un groupe qui pourra se mettre en place. On continuera à travailler sur le SCOT, sur l'Agenda 21 et on pourra monter en puissance sur d'autres auto-saisines. Pour l'instant on reste sur un principe, mais c'est à titre indicatif, d'une réunion par mois. Il faudra voir dans la réalité ce que ça veut dire et si on arrive à produire des choses intéressantes dans ce timing là. Je reste à votre disposition si vous avez besoin de précisions. Je pense que vous avez dans les documents que l'on vous a distribués mes coordonnées téléphone, mail, etc. Donc n'hésitez pas à les utiliser si vous en avez besoin.

### **Jean Frébault**

L'important c'est de bloquer des dates, les ordres de jour pourront être réactualisés en fonction de ce qu'on aura dit aujourd'hui notamment des thèmes d'auto-saisines. Pour information, je vous fais un certain nombre de propositions et d'invitations sur la constitution du bureau. Moi je souhaite bien entendu être entouré d'un bureau qui assure la cohésion du Conseil de développement et une bonne représentation de sa diversité et qui puisse m'aider à manager l'ensemble des travaux. Alors je n'ai pas encore d'idées tout à fait arrêtées, même si j'ai déjà pensé à quelques personnes, mais je suis prêt à enrichir les quelques idées que je peux avoir en tête. Je souhaite être entouré d'au moins deux personnes par collège, comme ça a été dit dans les règles que vous avez reçues, des personnes qui représentent la diversité et la grande richesse du Conseil, des personnes qui ont, si possible, un spectre un petit peu plus large que le seul secteur qu'ils représentent, qu'ils puissent être porteurs d'un dialogue et d'interface entre les différentes composantes de la société civile. Donc qui sont porteurs de visions transversales et puis qui sont aussi en capacité de relayer différents réseaux et aient quelque légitimité auprès des différentes composantes de la société civile. Alors, de ce point de vue, j'appelle ceux qui seraient intéressés à se manifester auprès de moi et à être candidat, soit au bureau, soit à s'impliquer dans l'animation des travaux. Donc faites le auprès de Pascale Gibert Ledru et, à partir des critères et des candidatures qui se seront manifestées, je vous ferai des propositions peut-être sous forme de bureau provisoire et je les soumettrai à votre validation à la séance du 19 septembre. C'est une date très importante pour la désignation du bureau. Sur le règlement intérieur, avec les services nous avons imaginé un règlement intérieur. Vous l'avez dans vos mallettes. Je vous invite à le lire et il faudrait qu'on le vote avec d'éventuels amendements. On a essayé de poser au mieux les choses dans la rédaction. Vous avez aussi dans vos mallettes un appel à s'inscrire dans l'une ou l'autre des deux commissions. On a érigé le principe de s'inscrire à au moins une des deux commissions. Ça n'empêche pas également dans votre réponse, pour ceux qui ne l'on pas encore fait, de dire sur quels thèmes vous aimeriez vous investir au sein du Conseil de développement. Le mieux, c'est de le manifester par écrit, si vous le voulez bien, avec liberté à vous de développer plus ou moins vos intentions, vos envies ou vos arguments. Voilà. Est-ce que j'ai tout dit ? Une question ?

### **Intervenante non identifiée**

J'avais une question par rapport au SCOT ou sur Lyon 2020, dans ces groupes de travail, tout le monde peut s'y mettre ? Comment vous comptez faire ou avoir des groupes de travail très limités ?

**Jean Frébault**

Réponse en septembre. Dans mon idée, il y aura sans doute des modalités diverses quand il y aura des séances de travail productif, il ne faut pas se retrouver 50 ou 100, mais quand il y a des séances où il y a de l'information un peu structurée et stratégique, je pense que ce seront des groupes ouverts. C'est ce que pratiquent d'ailleurs d'autres conseils de développement donc je pense qu'il faudra un peu roder nos méthodes en fonction de leur mise en œuvre. Voilà s'il n'y a pas d'autres questions ?

**Intervenante non identifiée**

Si. Je suis ancien membre du Conseil de développement et un des problèmes que nous avions c'était les horaires des groupes de travail. Vous avez dit que les plénières seraient à 18h mais les groupes de travail seront-ils à 18h parce que sinon... J'en vois déjà qui opinent du chef, et ça a été un des gros problèmes du précédent Conseil.

**Jean Frébault**

La réponse est positive. Nous ne voulons pas privilégier les retraités par rapport à ceux qui sont engagés dans des activités professionnelles ou autres, ce qui est parfois aussi le cas des retraités. Donc l'idée c'est vraiment de faire les réunions en fin d'après-midi et pas dans la journée sauf exception, si on fait des séminaires ou des choses comme ça, mais ce serait vraiment l'exception.

**Babette Guyot, ATD ¼ monde**

Je voulais juste faire une remarque qui est d'ordre du calendrier. Vous aviez dit tout à l'heure qu'il y a une partie de la population qui est sous représentée et le 17 octobre est la journée mondiale contre la misère où justement on donne la parole aux plus défavorisés, que ce soit des immigrés, des gens qui viennent d'autres pays, ou les plus pauvres qui sont d'ici. Donc je voulais juste faire la remarque je ne sais pas du tout si ça peut changer ou pas.

**Jean Frébault**

Changer la date ?

**Babette Guyot**

Non, non, je ne sais pas si c'est possible mais je voulais juste le dire.

**Jean Frébault**

A 18h, ce ne sera pas terminé ?

**Babette Guyot**

Non, non, je voulais juste le dire pour que dorénavant, les prochaines années, on puisse au moins laisser les gens qui prennent la parole ce jour-là, la prendre, ailleurs mais ...

**Jean Frébault**

Puisque vous évoquez cette journée, je souhaite qu'une association comme la vôtre et d'autres qui sont au Conseil de développement sur des questions de solidarité, d'humanitaire etc., nous

fassent des suggestions sur la façon d'être mieux à l'écoute de ces minorités défavorisées. Peut-être que votre journée peut être l'occasion de faire remonter des choses. Sur la date, on la maintient Gérard Claisse ?

Le problème, c'est qu'elle est communiquée à énormément de monde donc si vous pouvez trouver des modes de compatibilité, même si vous avez un léger retard à la réunion de 18h...

Merci infiniment pour cette première séance de rodage. Le décollage est parfois un peu difficile mais j'ai trouvé qu'il y avait une belle progression dans nos échanges et je suis tout à fait confiant sur notre engagement aux uns et aux autres, et notre capacité collective à produire des propositions intéressantes pour le bien de notre agglomération. Je vous invite, la Communauté urbaine vous invite à un cocktail qui a lieu Salon Louis Pradel.

## **Fin de la Séance**

*(...)\* Qualité sonore insuffisante pour une retranscription fidèle.*